

2017

rapport d'activité 2017

caue / conseil architecture urbanisme environnement du Puy-de-Dôme



> quelques mots sur 2017

Cette année 2017 a été pour moi l'occasion de prendre ma fonction de président de cette association départementale, suite à la démission de Pascal Pigot que je remercie pour son action au CAUE. Les instances de gouvernance ont été partiellement renouvelées et le travail d'adaptation et/ou de développement

a été enclenché tant en matière de financement que s'agissant des projets.

Le principal chantier a consisté à définir les nouvelles modalités de collaboration avec le Conseil départemental, principal financeur du CAUE. Ainsi, pendant plusieurs mois, un important travail a été mené pour :

- réaliser un diagnostic partagé de la situation et de l'action du CAUE ;
- mettre en œuvre des mesures d'économie pour contribuer aux efforts demandés à la sphère publique, ce qui fut réalisé grâce à la mobilisation des équipes du CAUE ;
- convenir des axes de travail à prioriser et des partenariats à consolider ;
- déterminer le concours financier du département.

Au final, sur la base de la nouvelle convention 2018-2020 signé avec le Conseil départemental, le CAUE du Puy-de-Dôme poursuit son action régaliennne de conseil auprès des collectivités territoriales et des particuliers, tout en développant son activité partenariale avec le département et avec les territoires (EPCI, communes et associations).

En parallèle, les activités du CAUE ont été nombreuses et riches sur l'année 2017 !

J'ai donc le plaisir de livrer à votre lecture ce rapport d'activité. Chacun pourra y découvrir la richesse et la diversité des missions ou propositions menées par le CAUE dans nos territoires. L'année 2017 a vu les conseillers du CAUE aux côtés des services du département, accompagner différentes thématiques dont les plus significatives sont les traverses de bourg ou le cadre de vie et fleurissement sans oublier la politique de l'habitat. Les communes, les EPCI et nos partenaires ont trouvé auprès du CAUE un accompagnement relatif aux thèmes de l'architecture, de l'urbanisme et/ou du paysage.

Suite à la fusion des régions administratives, 2017 a également permis la stabilisation de l'union régionale des CAUE d'Auvergne Rhône Alpes. Particulièrement mobilisé autour de Jocelyne GLACE LE GARS (vice-présidente) et de Michel ASTIER (directeur), notre CAUE s'implique activement dans les thématiques initiées ou développées par l'instance régionale, tant pour promouvoir notre département que pour identifier des projets ou démarches pouvant être bénéfiques à notre territoire.

Dans cette année 2017 très active pour le CAUE, j'ai pu apprécier le professionnalisme et la motivation des salariés, que je remercie. Ils sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos réflexions et projets, apportant ainsi un regard extérieur complémentaire à l'action de vos équipes.

Bonne lecture à tous.

Antoine Desforges
Président CAUE 63

39 ans d'expérience

pour de nouvelles perspectives :



En 1979, le CAUE 63 a été créé en conformité avec la loi de 1977 sur l'architecture. Depuis cette date, cet organisme a œuvré en s'impliquant dans le tissu local à tous les niveaux en appui des élus territoriaux, des collectivités territoriales départementales ou régionales, des services départementaux et régionaux de l'Etat, des professionnels du cadre de vie à titre individuel ou auprès des organisations professionnelles, des porteurs de projet privés et des citoyens.

L'équipe a des compétences pluridisciplinaires (architectes, urbaniste, géographe, chargé de documentation, chargé de communication ou de comptabilité) et intervient au service des ter-

ritoires sous la présidence d'Antoine Desforbes, Conseiller départemental et maire adjoint de Vic-le-Comte.

L'expérience acquise en 39 ans, le CAUE la met au service de ses commanditaires et souhaite relever les nouveaux défis sociétaux et territoriaux dans le respect de l'identité architecturale, urbaine et paysagère du département et de ses composantes. Il souhaite également s'inscrire dans le nouveau contexte des « grandes régions ».

Le CAUE répond aux besoins actuels et prend en compte les nouvelles perspectives d'activité pour apporter une réponse aux enjeux qui se profilent. Les missions fondatrices et traditionnelles sont confirmées, développées, dépassées...

> conseiller
les particuliers et
les collectivités locales

> accompagner
les collectivités locales,
communes, E.P.C.I.
(Etablissements Publics
de Coopération
Intercommunale),
Département, Région,
Etat et ses partenaires,

> former
les élus locaux
et les services
techniques, les acteurs
du cadre de vie
et les partenaires
professionnels

> informer
l'ensemble des acteurs
du cadre de vie

> sensibiliser
tous les publics
dont le public scolaire

SOLIDARITÉ :

les CAUE sont des acteurs de la solidarité territoriale, entre espaces urbains et espaces ruraux, entre acteurs publics et privés.

SERVICE PUBLIC :

les CAUE mettent en œuvre un service public de proximité, au travers des conseils donnés aux particuliers et des actions de diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère.

TERRITOIRES :

les CAUE aident à fabriquer les territoires et la ville de

demain, en déployant une approche toujours culturelle et pédagogique.

SOLUTION :

les CAUE sont des solutions de savoir-faire de proximité, à l'écoute de toute la variété d'interrogations et de besoins des collectivités, des professionnels et des populations.

PLATEFORME D'EXPERTISES :

les CAUE sont des plateformes locales uniques d'expertises mettant en présence l'ensemble des acteurs, et sont particulièrement qualifiés pour les faire dialoguer ensemble.



10 coordinations

Les salariés participent régulièrement à des réunions d'équipe, réunissant le personnel technique et administratif. Ces rencontres sont l'occasion pour le directeur d'évoquer les points les plus importants de l'activité.

Chaque conseiller est appelé à s'exprimer sur les événements les plus marquants du territoire dont il a la charge.

Ce temps de travail en commun permet des échanges, la mise en commun des informations. C'est le lieu où sont validées les actions, les orientations du journal « Angles de vue », les rendez-vous thématiques, l'accueil de stagiaires, les formations, les animations, les expositions, etc...

1 journée sur le territoire de Lezoux

Une journée de découvertes architecturales et d'aménagements s'est déroulée le 15 octobre 2017 sur le territoire de Lezoux et de la Montagne Thiernoise pour l'ensemble du personnel. Au programme, après une coordination fructueuse, la visite de la médiathèque avec une rencontre du personnel d'encadrement. L'après midi a été consacré à la visite du centre de loisirs d'Arconsat et du pôle enfance jeunesse à Pont-de-Celles.

13 salariés - 10,25 ETP

(10,25 équivalent temps plein)

L'équipe du CAUE en 2017 est restée stable dans sa composition. Ce groupe pluridisciplinaire comprend, un directeur-architecte, une attachée de direction, une secrétaire polyvalente chargée de la comptabilité, une chargée d'accueil secrétariat et communication, un animateur du centre de ressources, sept conseillers (six architectes et un urbaniste).

En 2018, l'équipe est composée de 12 salariés, soit 9,25 ETP.

directeur Michel Astier

Assume les fonctions de direction de l'institution, il impulse et dirige les grandes orientations du CAUE, il assure de nombreuses missions en extérieur pour représenter la structure et assurer son rayonnement. Son rôle de coordinateur lui permet, en lien avec le président et les administrateurs, de garder le cap sur les missions des CAUE et les spécificités du département du Puy-de-Dôme. Le directeur représente le CAUE au niveau des jurys de concours, des commissions d'urbanisme, du patrimoine et des sites (parfois secondé ou remplacé par un conseiller). Il participe également à de nombreuses conférences, tables rondes et une part de son activité est consacrée à la formation, à la rédaction d'articles et aux événementiels. Le directeur participe aux réflexions fédérales et régionales. Son implication nationale lui permet de bien connaître le « réseau » des CAUE.

pôle administratif et communication

599 heures

administration

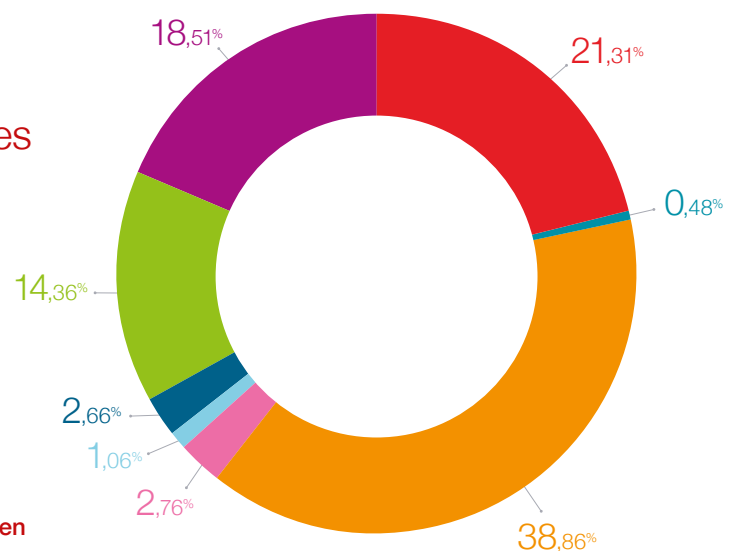
520 heures

gestion des vacances mensuelles

1092 heures

gestion direction

Le pôle administratif gère les courriers et courriels, les appels téléphoniques, l'accueil, le classement, les copies et impressions, les prises de rendez-vous pour conseil aux particuliers. Le secrétariat gère aussi l'organisation matérielle des manifestations et les agendas en lien avec les collègues conseillers.



attachée de direction

Marie-France Marmy

Attachée de direction, elle assure la coordination générale du bureau, elle fait le lien entre le directeur et le quotidien du CAUE avec l'ensemble de l'équipe comme « personne ressource ». Son travail consiste en la prise de connaissance des courriers et courriels pour suite à donner et réponses. La gestion sociale et le paritarisme de l'entreprise traités en interne, salaires, charges sociales, application de la convention collective, absences, congés..., toutes questions en lien avec les organismes sociaux et les dossiers stagiaires. Elle prépare le courrier de direction, les réunions de gouvernance, les comptes rendus de réunions, conseil d'administration, assemblée générale, simule le budget et contrôle la comptabilité. Marie-France Marmy a fait jouer ses droits à la retraite au début de l'année 2018.

secrétaire comptable

Corinne Miquel

En complément des tâches administratives régaliennes, Corinne Miquel assure l'ensemble de la comptabilité (paiement des factures, saisie des écritures, points bancaires, pré-bilans annuels y compris les bilans liés aux organismes sociaux) sous le contrôle de l'attachée de direction. Elle gère aussi les inscriptions aux colloques, formations, les réservations hôtelières, les remboursements de frais kilométriques, la gestion et les commandes des fournitures administratives, les adhésions, les calendriers divers, la saisie des activités de l'ensemble du personnel pour la comptabilité analytique des tâches réalisées.

secrétaire communication

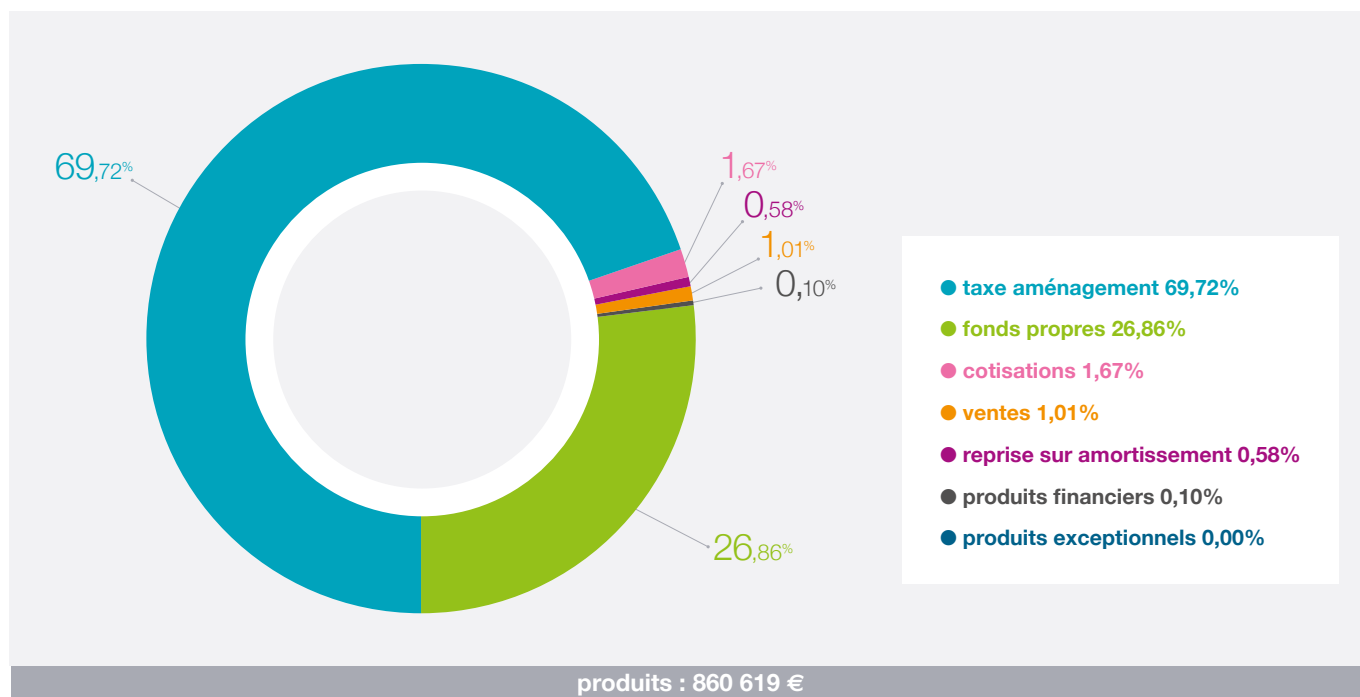
Aurélie Chacornac

La partie communication interne et externe est confiée à Aurélie Chacornac. Elle est chargée de gérer les bases de données d'adresses, d'effectuer l'envoi des informations, participe à la coordination des rendez-vous thématiques et à la diffusion des informations. Elle assiste les conseillers dans la préparation des événementiels, l'organisation des conférences, les expositions, les salons, etc. Aurélie complète ses missions d'informations sur le site internet, la lettre d'information partagée Nota Bene. Une partie de son temps est affectée au secrétariat, notamment pour l'accueil, la gestion des appels téléphoniques et le courrier.

- répartition -

● gestion direction	38,86%
● administration	21,31%
● comptabilité	18,51%
● gestion des vacances	14,36%
● gestion locaux	2,76%
● tél et accueil	2,66%
● informatique	1,06%
● déléguée du personnel	0,48%





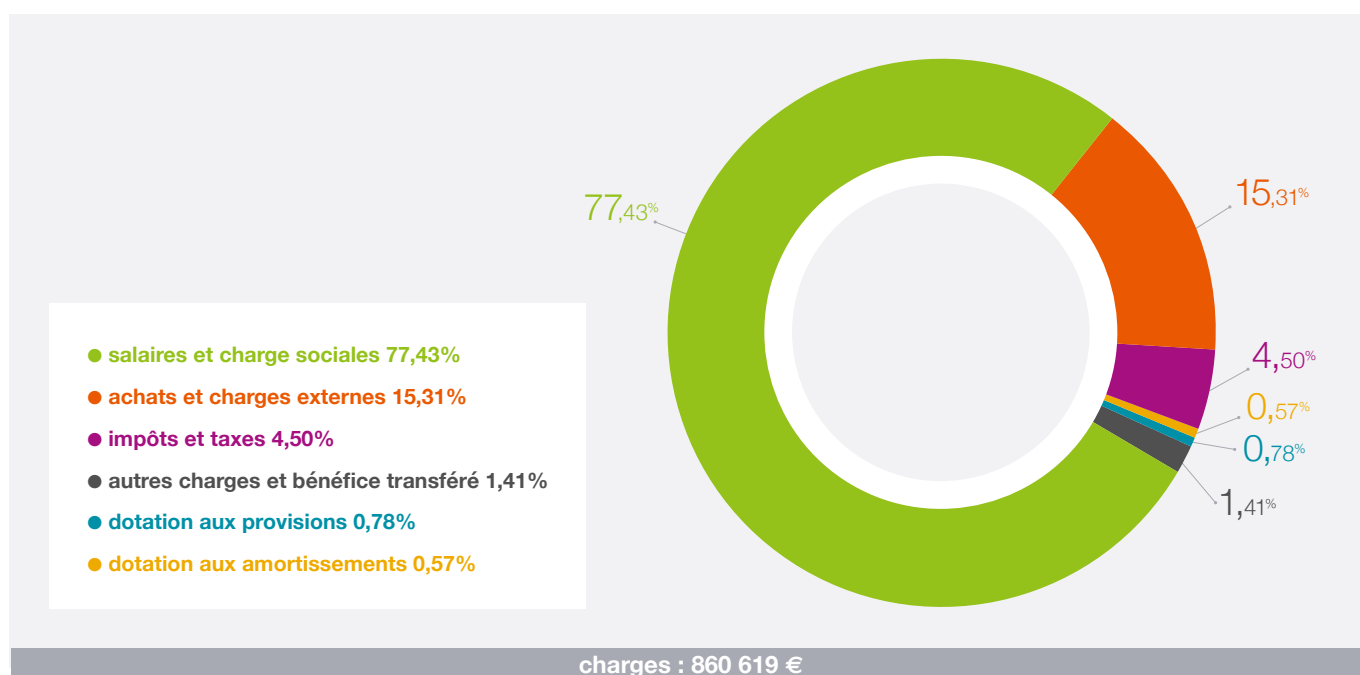
financement du CAUE

Le financement des CAUE est essentiellement assuré par une fraction de la part départementale de la taxe d'aménagement (TA), taxe qui finance également la politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Les subventions provenant de collectivités publiques, les cotisations des adhérents, les contributions liées à des conventions d'objectifs conclues avec les collectivités et les partenaires publics ou privés peuvent également compléter les budgets des CAUE.

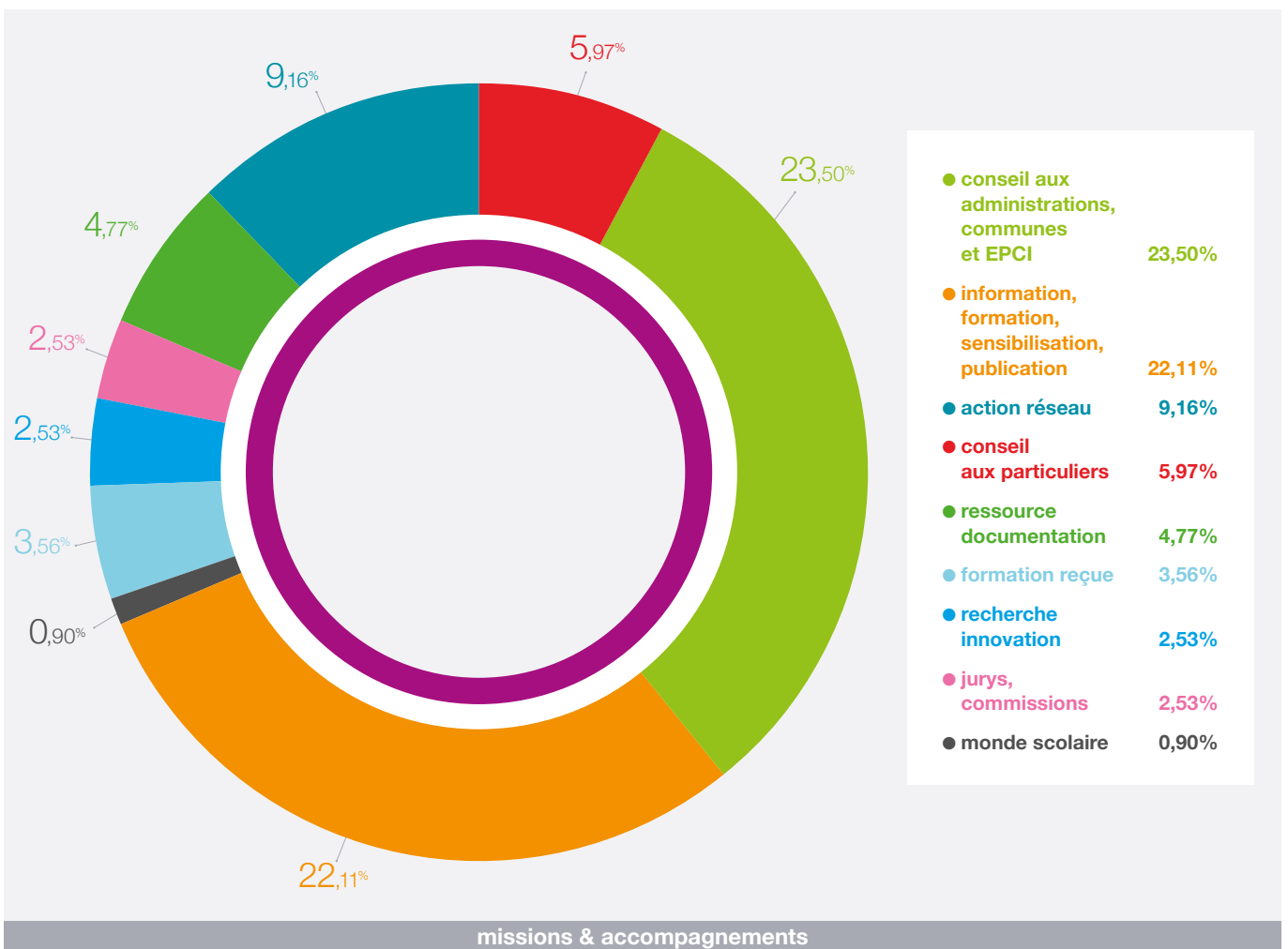
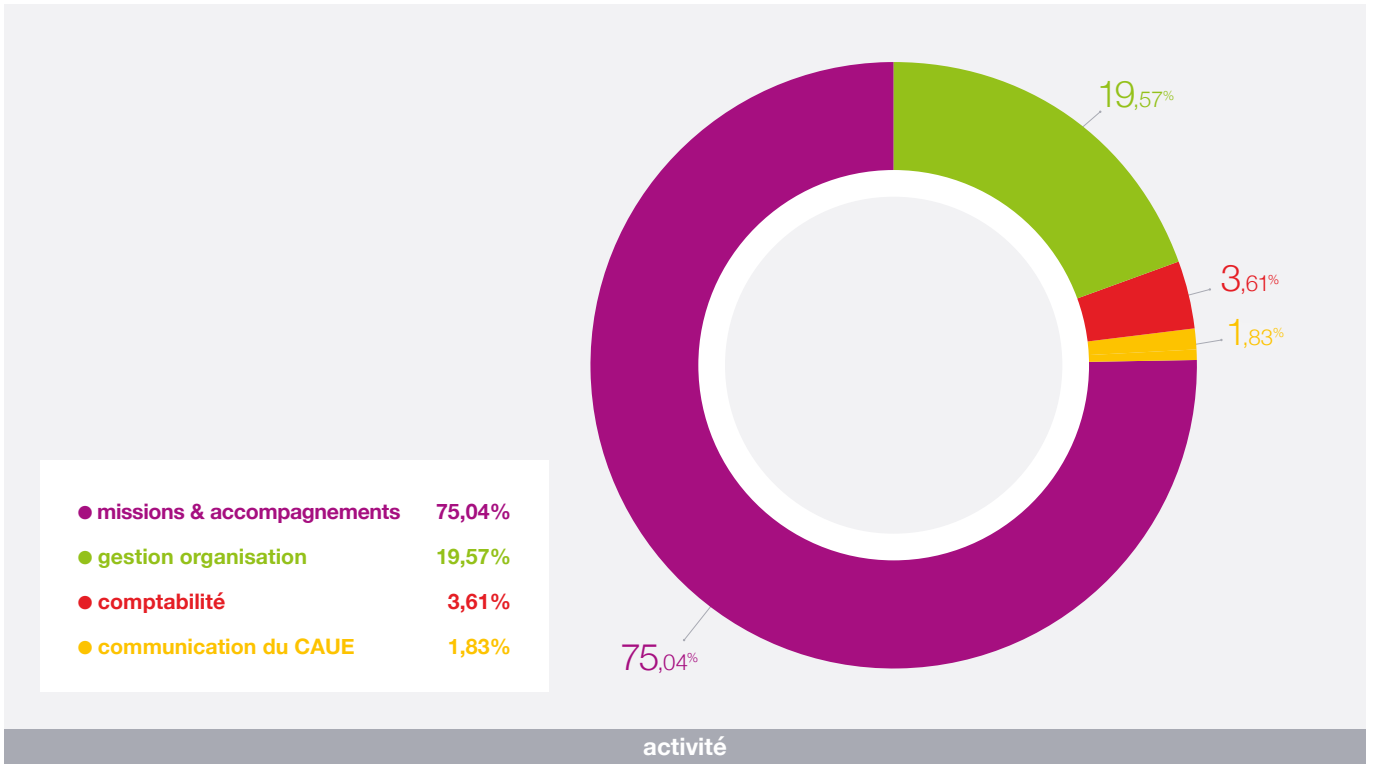
En 2017, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a affecté au CAUE la somme de 600 000 €, pour un budget de 860 000 €, ce qui a eu pour effet, conformément à la convention applicable jusqu'alors, de réduire le niveau des fonds propres de l'association et de les limiter, en fin d'année, à quatre mois d'activités.

À partir de 2018, la nouvelle convention triennale (2018-2020) détermine un taux dédié au CAUE de 15% de la TA, ce à quoi le Conseil départemental ajoute une subvention complémentaire permettant d'assurer un niveau de financement global provenant du Département à hauteur de 790 000 euros en 2018 puis 770 000 euros en 2019 et 2020.

Parmi les recettes complémentaires, il est à noter que les partenariats avec les intercommunalités se multiplient. Pour une adhésion symbolique des EPCI (10 centimes d'euro par habitant), le CAUE accompagne l'intercommunalité ainsi que les communes membres dans leurs projets et mène des actions partenariales avec les différents acteurs du territoire.



1940 jours



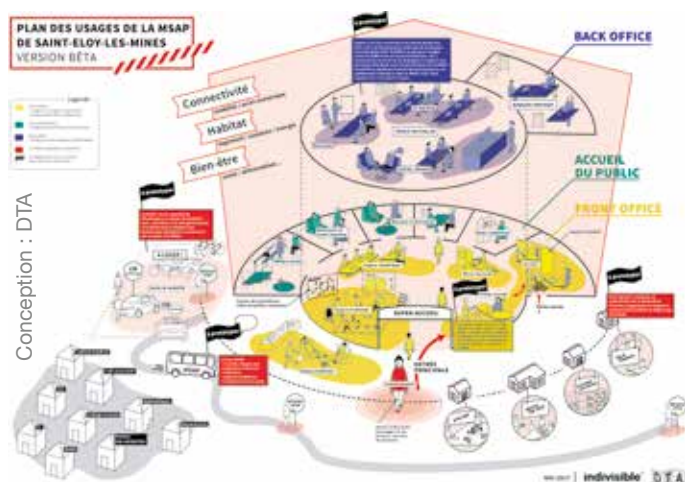
> accompagner les centres-bourgs

3 démarches

exemplaires et innovantes

Le CAUE du Puy-de-Dôme s'est investi depuis de nombreuses années dans la problématique des centres bourgs. Les études accompagnées sont nombreuses au fil des ans.

maison de services de Saint-Eloy-les-Mines



Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme va réaliser prochainement à Saint-Eloy-les-Mines, avec le concours de la Ville et de la Communauté de Communes, une Maison de Services Au Public, (MSAP). Cet équipement a été souhaité

très innovant, et fait l'objet d'études de définition très poussées menées par le service « culture » du Conseil départemental, avec l'aide d'un cabinet de design de service, d'un géographe-chercheur et du CAUE du Puy-de-Dôme.

Il s'agit selon la volonté du Conseil départemental de réaliser une maison qui réponde aux attentes de toutes les populations, ouverte sur des besoins diversifiés venant compléter l'offre sociale.

Des convergences d'image et de fonctionnement entre cet équipement, ses espaces extérieurs et l'espace de la rue dont le changement « d'usage et de visage » est programmé devront être réfléchies pour garantir la complète réussite de l'opération. Mais d'ores et déjà il est évident que cet équipement sera un relais majeur d'attractivité au nord du bourg. Il renforcera très heureusement l'action de redynamisation de centre-bourg, engagée depuis l'été 2014 par la ville et à laquelle le CAUE 63 est largement associé, avec un objectif affirmé de rayonnement sur l'ensemble du grand territoire du Pays de Saint-Eloy.

Pays Combraille en Marche visite « stratégie de centre-bourg »

Les stratégies innovantes pour le développement des centres-bourg, fédérant les acteurs et la population autour de la culture du projet restent pour partie des démarches de recherche et d'expériences novatrices.

Elles soulèvent un intérêt et participent à l'expérimentation sur nos territoires.

Les élus du Pays de Combraille en Marche sont venus en visite pour découvrir certaines approches de développement.

Le CAUE et le PNRLF ont accompagné les élus sur plusieurs lieux : Sauxillanges, Olliergues...





conseil
architecture
urbanisme
environnement
Puy-de-Dôme
caue63

Conférence multi-acteurs en massif central n°2 Programme de revitalisation SAINT-ELOY 2020

mise en œuvre du programme

action 9 - Requalification des espaces publics

État initial



Place Charles de Gaulle

Credit photo CAUE63



Place Michel DUVAL

Caué Puy-de-Dôme Maison de l'Habitat 129, avenue de la République 63100 Clermont-Fd | 04.73.42.21.20 | contact@caue63.com

Dans le cadre de la convention interrégionale Massif central 2015-2020, l'Etat a contractualisé en décembre 2016 avec 7 CAUE dont le CAUE du Puy-de-Dôme pour conduire une animation sur les thèmes de l'architecture, l'urbanisme et le paysage. Notre CAUE a programmé et mène dans ce cadre 4 actions d'envergure en lien direct avec les territoires. Une conférence multi-acteurs a en outre été organisée en Aveyron à Decazeville le 1^{er} décembre 2017, au cours de laquelle nous avons présenté dans sa globalité l'action de redynamisation de la ville et du territoire de St-Eloy-les-Mines dans laquelle nous sommes très impliqués (Voir Angles de Vues n°28). L'opération de St-Eloy-les-Mines est une des plus avancées de France, et les chantiers de rénovation qui s'enchaînent depuis 1,5 an bouleversent en profondeur l'image de la ville, et la préparent aux enjeux de demain.

Cette présentation était une opportunité que nous avons saisie de faire connaître à l'échelle du Massif central, un territoire du Puy-de-Dôme, et de mettre l'accent sur son dynamisme.

conseil
architecture
urbanisme
environnement
Puy-de-Dôme
caue63

Conférence multi-acteurs en massif central n°2 Programme de revitalisation SAINT-ELOY 2020

éléments d'histoire...

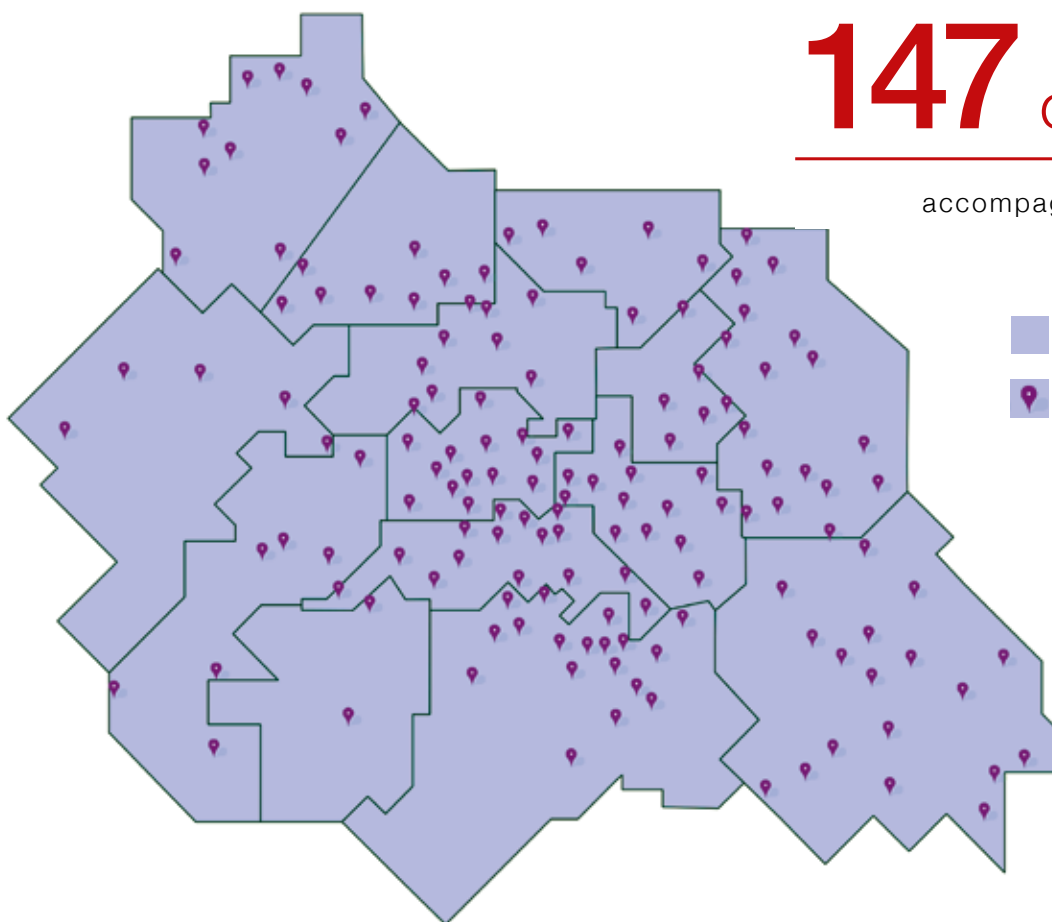
- St-Hilaire-de-Montaigut devient Saint-Eloy les Mines en 1895
- 1850 – 1950 essor de l'industrie du charbon: la ville se construit
- après-guerre :
 - ✓ + de 7200 hab.
 - ✓ 3000 pers à la mine
 - ✓ 700 000 T. de charbon extraites
- 1900 début du déclin des mines
- fermeture des mines en 1978
- 1980 : Installation ROKWOOL
- 3600 hab. en 2011
- 3680 hab. en 2017

Caué Puy-de-Dôme Maison de l'Habitat 129, avenue de la République 63100 Clermont-Fd | 04.73.42.21.20 | contact@caue63.com

Lien vidéo intervention : [youtube.com/watch?v=c4oD1mDQxGs](https://www.youtube.com/watch?v=c4oD1mDQxGs)

147 communes

accompagnées en 2017



- Cc. accompagnées
- Communes accompagnées

Aigueperse	Chanonat	La Tour-d'Auvergne	Orcet	Saint-Anthème	Sauret-Besserve
Ambert	Charbonnières-les-Vieilles	Lempdes	Orcines	Saint-Babel	Sauvessanges
Ancize-Comps (les)	Charensat	Lezoux	Orléat	Saint-Beauzire	Sauvetat (la)
Arlanc	Châteldon	Limons	Paslières	Saint-Bonnet-le-Bourg	Sauviat
Artonne	Chauriat	Loubeyrat	Pérignat-sur-Allier	Saint-Bonnet-le-Chastel	Sauxillanges
Aubière	Clermont-Ferrand	Mangliu	Perpezat	Saint-Bonnet-près-Riom	Sayat
Aubusson-d'Auvergne	Condat-en-Combraille	Manzat	Peschadoires	Saint-Donat	Servant
Augerolles	Cournols	Marat	Pionsat	Saint-Eloy-les-Mines	Sugères
Aulhat Saint Privat	Cournon-d'Auvergne	Maringues	Plauzat	Saint-Ferréol-des-Côtes	Teilhède
Aulnat	Courpière	Marsac-en-Livradois	Pontaumur	Saint-Floret	Thiers
Aydat	Crest (le)	Martres-de-Veyre (les)	Pont-du-Château	Saint-Flour	Thiolières
Beaumont	Crouzille (la)	Mazaye	Puy-Guillaume	Saint-Genès-Champanelle	Thuret
Beauregard-Vendon	Cunlhat	Menat	Queuille	Saint-Georges-de-Mons	Trézioux
Besse-et-Saint-Anastaise	Dorat	Mezel	Randan	Saint-Germain-Lembron	Varennes-sur-Morge
Billom	Egliseneuve-près-Billom	Mirefleurs	Ravel	Saint-Jean-d'Heurs	Vernet-Sainte-Marguerite (le)
Bouzel	Enval	Monestier (le)	Renaudie (la)	Saint-Jean-des-Ollières	Vernines
Brenat	Espirat	Monnerie-le-Montel (la)	Riom	Saint-Jean-en-Val	Vic-le-Comte
Bromont-Lamothe	Flat	Montaigut-en-Combrailles	Ris	Saint-Julien-de-Coppel	Vinzelles
Cébazat	Fayet-le-Château	Montmorin	Roche-Blanche (la)	Saint-Maignier	Viverols
Cellette (la)	Fayet-Ronaye	Montpeyroux	Rochefort-Montagne	Saint-Martin-des-Plains	Vollore-Montagne
Ceyrat	Giat	Néronde-sur-Dore	Roche-Noire (la)	Saint-Rémy-sur-Durolle	Volvic
Ceyssat	Grandrif	Neschers	Romagnat	Saint-Saturnin	Yssac-la-Tourette
Chamalières	Issoire	Neuville	Royat	Saint-Yvoine	
Champeix	Job	Olliegues	Saillant	Sallèdes	
Chanat-la-Mouteyre	Larodde	Orbeil	Saint-Amant-Roche-Savine	Saulzet-le-Froid	

14 EPCI

accompagnées en 2017

Cc. Ambert Livradois Forez	Cc. Entre Dore et Allier	Cc. Riom Limagne Volcans
Cc. Billom Communauté	Cc. Massif du Sancy	Cc. Thiers Dore et Montagne
Cc. Chavanon Combrailles Volcans	Cc. Mond'Arverne	
Cc. Combrailles Sioule et Morge	Cc. Pays de Saint Eloy	
Cc. Domes Sancy Artense	Cc. Plaine Limagne	
		Ca. Agglo Pays d'Issoire
		Ca. Clermont Auvergne Métropole

298 conseils sur opérations : quelques illustrations

centre bourg

URBANISME

16 communes			
Aubusson-d'Auvergne	Maringues	Saint-Eloy-les-Mines	Saint-Yvoine
Aulnat	Montaigut-en-Combrailles	Saint-Genès-Champanelle	Sauxillanges
Billom	Saint-Bonnet-le-Chastel	Saint-Georges-de-Mons	Sayat
Enval	Saint-Bonnet-près-Riom	Saint-Jean-des-Ollières	Volvic

5 communautés de communes			
Pays de Saint Eloy	Riom Limagne et Volcans	Combrailles Sioule et Morge	Plaine Limagne
Billom Communauté			

AVAP

URBANISME

4 communes			
Clermont-Ferrand	Thiers	Saint-Saturnin	Sauvetat (la)

PAB d'Orléat

La commune d'Orléat recentre ses réflexions depuis quelques années sur son centre bourg. Elle rassemble les deux sites de l'école primaire et encadre un projet immobilier à l'arrière de l'église. En parallèle, la rénovation des réseaux d'assainissement a été entreprise. Afin d'élaborer une stratégie

globale, la commune s'est inscrite dans une démarche de Programme d'Aménagement Durable soutenue par le Conseil départemental et accompagnée par le CAUE. Cette étude consiste à programmer les actions à court et moyen termes en ce qui concerne les espaces publics, la reconquête des bâtiments vacants

et les équipements de loisirs. La place du centre bourg et le parvis de l'église accueillent un projet d'espace public ambitieux pour assurer un cadre de vie confortable et singulier : grand dallage de pierre locale, folies en bois et pisé pour les manifestations, et une composition générale relativement contemporaine.



Conception : Frantz Derlich - Lancrenon Paysage - Julien Lesage architectes

> accompagner les centres-bourgs

Sauxillanges, verdir, fleurir les pieds de murs et façades



Après l'étude de revitalisation du centre-bourg intitulée "La Mécanique du Bourg", encadrée par l'équipe de "l'Association", la volonté des élus a été de s'engager dans le plan d'action stratégique. Dans les actions envisagées à court terme, co-construire une démarche avec les habitants pour répondre aux besoins d'apporter du végétal dans le cœur du bourg. L'objectif de ce projet est de s'appuyer sur des habitants volontaires et moteurs pour leur permettre de fleurir leurs pieds de façade. Dans ce cadre la municipalité se charge de la mise en place technique du nécessaire (et réalisable) et accompagne les particuliers dans la plantation. Les particuliers quant à eux s'engagent en contrepartie à entretenir les fosses plantées situées au pied de leur façade.

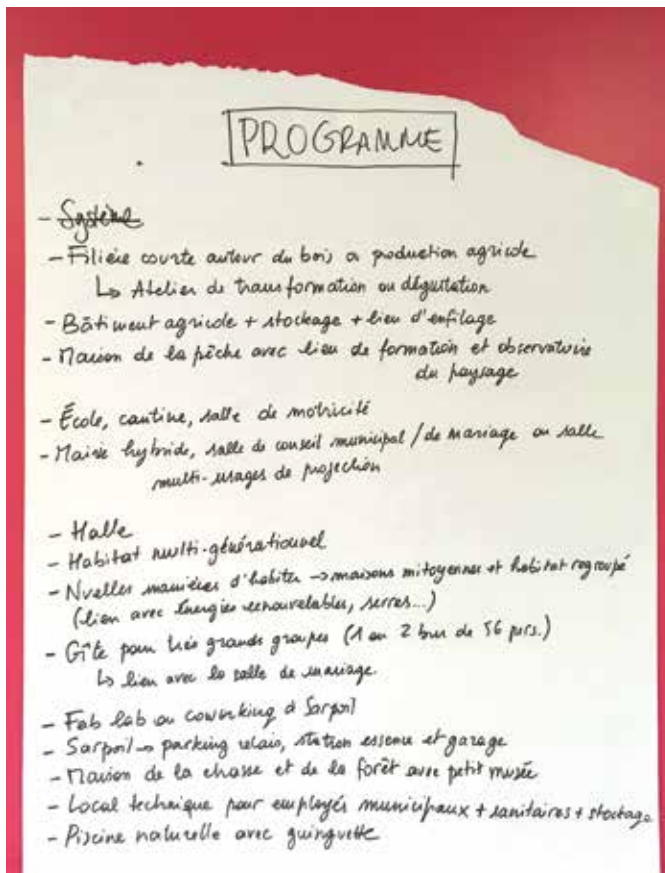
Une fois le mode d'intervention global défini (technique, convention, financement...) il est proposé la publication d'un petit fascicule pour expliquer la démarche auprès des habitants afin que les intéressés pour faire végétaliser leurs pieds de façades se manifestent auprès de la mairie. Les demandes seront par la suite traitées par les services techniques accompagnés par le Parc Livradois-Foréz et le CAUE afin d'établir les projets de végétalisation et de plantation des différents sites.

Le comité de pilotage est constitué d'élus, d'habitants volontaires, du paysagiste du PNRLF et du CAUE.



> accompagner les centres-bourgs

Saint-Jean-en-Val, sensibilisation "Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez"



La commune de Saint-Jean-en-Val a accueilli en résidence les étudiants en Master 1 de l'ENSACF, « Eco-conception des territoires et des espaces habités » (EETH). Ce master a pour objectifs de :

- répondre aux nouvelles conditions d'architecture : là, l'extra dans l'ordinaire, le projet pour et avec...
- concevoir les nouvelles urbanités avec les questions de ruralités soutenables : architecture et paysage à habiter, économie circulaire, processus et outils à inventer...
- affirmer des postures pédagogiques spécifiques : approches pluridisciplinaires, processus de réflexion, partager l'architecture et l'expérimenter...

Durant une semaine, 15 étudiants sont venus à la rencontre de ce territoire, accompagnés et encadrés par les trois enseignants de projet : Magdeleine Lounis de Vendômois et Dominique Troisville, architectes, et Hugo Receveur, paysagiste-urbaniste.

L'arpentage de cette commune leur a permis de se confronter à un site réel, un territoire comme lieu de vie, de travail, de politique..., à des contraintes topographiques, paysagères, historiques et humaines, un territoire vivant...

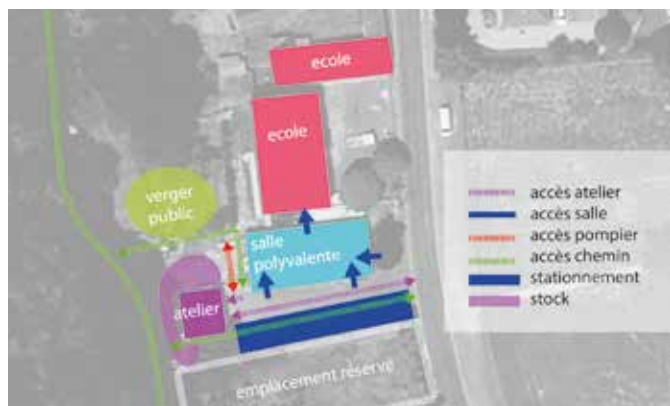
Ils ont communiqué, recueilli, dessiné et analysé diverses données qu'ils ont ensuite synthétisées lors d'un premier rendu public. Cela a permis de transmettre leur lecture du territoire, leurs convictions et d'inviter à la singularité de leur projet à venir.

PAB de Dorat

La commune de Dorat développe plusieurs projets afin d'améliorer la qualité de vie de son bourg et elle nécessite une vision globale pour prioriser les actions à mener dans le cadre d'un budget contraint. Le CAUE du Puy-de-Dôme, avec le partenariat de l'atelier d'urbanisme en Livradois-Forez a accompagné les élus dans la mise à plat de ces différents projets et dans la mise en lumière de certains enjeux. L'eau constitue un élément identitaire présent dans le contexte paysager avec cette situation sur la terrasse alluviale de la Dore mais aussi à travers les reliquats du patrimoine bâti des

moulins. La marche à pied structure aussi le bourg avec ces chemins de traverse qui offrent des itinéraires rapides et d'une grande qualité d'usage et esthétique. Autant d'enjeux transversaux qui ont été discutés dans le but d'ouvrir les vues sur la stratégie de bourg.

L'accompagnement vise aussi à produire des éléments de méthode et de calendrier afin de hiérarchiser les opérations. L'action principale et structurante qui est ressortie consiste à dynamiser un des lieux de rencontre par la rénovation du pôle de vie, de la salle des fêtes et des ateliers municipaux.



PAB-PLU PLUI-SCOT

48 communes			
Ambert	Cunlhat	Orbeil	Saint-Flour
Aubusson-d'Auvergne	Dorat	Orléat	Saint-Georges-de-Mons
Augerolles	Fayet-le-Château	Peschadoires	Saint-Jean-d'Heurs
Aulhat Saint Privat	Flat	Pontaumur	Saint-Saturnin
Beauregard-Vendon	Giat	Pont-du-Château	Saint-Yvoine
Besse-et-Saint-Anastaise	Martres-de-Veyre (les)	Puy-Guillaume	Saulzet-le-Froid
Billom	Mazaye	Queuille	Sauvetat (la)
Bouzel	Montaigut-en-Combrailles	Riom	Servant
Brenat	Montpeyroux	Rochefort-Montagne	Teilhède
Ceyssat	Neschers	Roche Noire (la)	Thiers
Chanat-la-Mouteyre	Neuville	Saint-Babel	Usson
Clermont-Ferrand	Olliergues	Saint-Eloy-les-Mines	Vernet-Sainte-Marguerite (le)
8 EPCI			
Ambert Livradois Forez	Agglo Pays d'Issoire	Billom Communauté	Thiers Dore et Montagne
Combrailles Sioule et Morge	Mond'Arverne	Pays de Saint Eloy	Chavanon Combrailles et Volcans

environnement

6 communes			
Courpière	Espirat	Marat	Maringues
Saint-Ferreol-des-Côtes	Sauxillanges		
2 EPCI			
Plaine Limagne	Billom Communauté		

énergie

1 métropole
Clermont Auvergne Métropole

PLU de Billom

La révision du PLU a été terminée en parallèle à l'élaboration du PLUiH communautaire de Billom-Communauté. C'est un PLU exigeant sur la qualité environnementale du projet et la concertation avec les habitants.

Plusieurs zones d'extension urbaine prévues par l'ancien document d'urbanisme ont été supprimées pour orienter les futures constructions vers la densification des tissus bâtis du bourg. Des OAP déterminent les modalités de densification des secteurs urbains les plus stratégiques. Les franges du village ont fait l'objet d'une réflexion sur la façon de traiter les transitions entre milieux bâtis et abords agricoles ou naturels du village. Dans cet objectif, des linéaires de haies sont repérés sur le plan de zonage et protégés.

Des groupes d'habitants ont sillonné la commune et repéré des éléments à protéger tels que des bâtiments ordinaires, édicules, portails, décors, devantures commerciales, éléments de petit patrimoine...

Billom dispose de plusieurs friches industrielles dont les constructions (souvent réalisées en briques de terre cuite) sont de qualité, marquent les paysages et constituent des éléments de mémoire collective. Des fiches de protection ont été annexées au PLU pour encadrer l'évolution de trois constructions emblématiques. Les règlements ont été profondément modifiés pour adopter la nouvelle forme des PLU.



PLU de Pontaumur

La commune de Pontaumur vient d'achever une longue étude de PLU engagée depuis juin 2015. Nous avons en partenariat avec le SMAD du Pays des Combrailles pu apporter nos conseils à l'élaboration du cahier des charges de consultation des concepteurs, et notamment pour aider à déterminer les compétences dont devait disposer l'équipe d'étude au regard des spécificités du territoire, les premières pistes d'enjeu et de réflexion. Nous avons participé au jury de sélection de l'équipe d'études, et à la plupart des réunions d'élaboration du document.

Le CAUE a participé à la majorité des réunions d'élaboration du PADD, puis des documents graphiques et écrits. Aux côtés de

l'équipe municipale. Nous avons mis nos compétences au service des élus pour les aider à formaliser leurs réflexions, analyser les atouts et handicaps du bourg, poser les enjeux. Le potentiel important de la rivière le Sioulet et de ses abords en termes de qualité de vie pour les habitants du bourg, et comme facteur d'attractivité en devenir du bourg s'est imposé comme une évidence partagée, et a motivé certaines dispositions du document final. La couleur des bâtiments, la qualité des espaces publics qui participent fortement à l'image du bourg, ont fait l'objet de longs débats durant lesquels nous avons pu aider les élus à en apprécier les enjeux et mesurer les actions possibles pour garantir la qualité visuelle du bourg.



> accompagner le territoire

zones activités URBANISME

8 communes	
Aigueperse	Billom
Charbonnières-les-Vieilles	Clermont-Ferrand
Mirefleurs	Neschers
Saint-Ferréol-des-Côtes	Vic-le-Comte
5 EPCI	
Agglo Pays d'Issoire	Billom Communauté
Clermont Auvergne Métropole	Mond'Arverne
Combrailles Sioule et Morge	

habitat

PLH - ZPH
et HABITAT

3 communes	
Monnerie le Montel (la)	Martres-de-Veyre (les)
Saint-Bonnet-près-Riom	
4 EPCI	
Mond'Arverne	Pays de Saint Eloy
Entre Dore et Allier	Thiers Dore et Montagne

aménagement d'une parcelle à Yssac-la-Tourrette



La commune est propriétaire d'un vaste terrain à l'entrée du bourg, (15 500 m²), en mitoyenneté immédiate avec une zone d'extension de bourg constituée de maisons individuelles implantées sur de vastes parcelles. Sur ce site, la commune a souhaité réaliser un petit lotissement et une aire multisports/détente, à l'usage des habitants du bourg. Le CAUE a été sollicité par la commune pour l'assister dans la rédaction du cahier des charges de consultation de concepteurs. Dans un premier temps d'échanges sur site et en réunions nous avons accompagné les élus dans la définition des enjeux et contraintes du site, le traitement des mitoyennetés avec les éléments bâtis voisins, la prise en compte des données fonctionnelles et paysagères à intégrer au projet, les liens indispensables avec le bourg historique et la campagne environnante, l'école et les transports scolaires, etc. Nous avons ensuite aidé les élus à définir les éléments de mission de maîtrise d'œuvre à intégrer au cahier des charges de consultation de concepteurs, les compétences requises pour concourir.

espaces publics places quartiers

URBANISME

21 communes			
Billom	Grandrif	Saint-Amant-Roche-Savine	Saint-Genès-Champanelle
Clermont-Ferrand	Manzat	Saint-Anthème	Sauxillanges
Courpière	Monestier (le)	Saint-Bonnet-le-Bourg	Thiers
Cunlhat	Montmorin	Saint-Eloy-les-Mines	
Crest (le)	Pontaumur	Saint-Ferréol-des-Côtes	
Fayet-Ronaye	Riom	Saint-Floret	
4 EPCI			
Pays de Saint Eloy	Clermont Auv. Metropole	Combrailles Sioule et Morge	Chavanon Combrailles Volca

place à Saint-Floret

La Commune de Saint-Floret envisage la réhabilitation de la place du 30 juin 1944, située en bordure de la route départementale. Cette place est soulignée par la présence du monument aux morts, monument mur du souvenir installé sur un gradin de 5 marches. Le CAUE est intervenu pour participer à l'élaboration d'un programme global d'aménagement.



lavoir et parking temporaire à Grandrif

Les élus de la commune de Grandrif se sont lancés dans une réflexion large autour de l'embellissement de leur bourg. Plusieurs lieux ont été repérés comme participant à l'amélioration du cadre de vie du village. En termes d'espaces publics, la traverse et les sur-largeurs situées entre l'église et les commerces, font d'ores et déjà l'objet d'études en partenariat avec la division routière départementale. D'autres lieux, moins stratégiques, mais contribuant également à la vie du bourg, seront réorganisés en parallèle des travaux plus importants de la traverse. Ce sont notamment, l'aménagement d'une parcelle qui servira de parking temporaire, mais aussi le traitement de l'espace autour du lavoir et du ruisseau (du même nom que le village). Ici, l'enjeu principal consiste à conserver l'aspect bucolique de chacun des deux sites, tout en permettant l'accès ou le stationnement ponctuel de quelques véhicules. Ruisseau et lavoir, qui constituent un atout touristique pour la commune, seront valorisés en étendant les aménagements herbeux, pour ne laisser qu'une fine bande roulante nécessaire aux accès des habitations riveraines. Les stationnements (souvent ponctuels) se feront sur un mélange terre/pierre enherbé, réduisant ainsi l'impact visuel et écologique que peuvent avoir les parkings en général.



parc public à Manzat

La ville a demandé au CAUE de l'assister pour monter une opération de réalisation d'un parc public dans son centre-bourg, consulter et choisir une équipe technique pour mener l'opération. Il s'agissait d'améliorer ici la qualité de vie des habitants, et de renforcer l'attractivité du bourg historique de la commune.

Nous avons dans un premier temps travaillé en équipe avec elle, à pré-identifier et actualiser les atouts, handicaps et enjeux. Il est apparu nécessaire de mener une réflexion élargie, permettant d'inscrire le projet dans une logique globale plus cohérente d'amélioration de l'image et du caractère accueillant de son bourg historique. Plusieurs sites de projet ont été identifiés, car fonctionnellement et sur le plan paysager interdépendants, qui ont été inclus dans l'étude à mener par la future équipe de conception.

Sur ces acquis partagés, nous avons pu en second temps assister la commune dans la rédaction d'un cahier des charges de consultation des concepteurs, faciliter la définition des compétences requises pour cette opération.

Nous avons enfin participé au jury de sélection des candidats en novembre 2017.



ateliers d'urbanisme

URBANISME

2 parcs

Parc Naturel Regional des Volcans d'Auvergne
Parc Naturel Regional du Livradois Forez

tourisme

AUTRE QUE
CADRE DE VIE ET
FLEURISSEMENT

5 communes

Arlanc
Charensat
Condat-en-Combrailles
Grandrif
Saint-Anthème

3 EPCI

Ambert Livradois Forez
Pays de Saint-Eloy
Chavanon Combrailles Volcans

> accompagner le territoire

éco-quartiers éco-hameau URBANISME

10 communes	
Saint-Genès-Champagnelle	Cournon
Les Martres-de-Veyre	
1 EPCI	
Mond'Arverne	

lotissements URBANISME

10 communes	
Courpière	Pontaumur
Cunlhat	Ravel
Larodde	Sauvessanges
Vinzelles	Neuville
Yssac-la-Tourette	
3 EPCI	
Chavanon	Combrailles Sioule et Morge
Combrailles Volcans	
Mond'Arverne	

lotissement à Cunlhat

Conception : Julien Millon architecte & Géoval



Pour la commune de Cunlhat, les objectifs de taux de croissance formulés dans le PLH, se déclinent entre autres par un potentiel de 38 constructions neuves sur six ans. Dans ce cadre, le PLUI de l'ex communauté de communes du pays de Cunlhat prévoyait une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) pour la création d'un lotissement d'une quinzaine de lots, en continuité nord du bourg.

Si le terrain est d'ores et déjà inséré dans le tissu urbain, les enjeux paysagers et environnementaux restent primordiaux sur ce site en promontoire. La définition précise de ces enjeux, le choix d'une maîtrise d'œuvre adaptée et le suivi des objectifs qualitatifs issus des réflexions amont, ont permis d'aboutir à un avant-projet cohérent. Celui-ci prévoit une dizaine de lots et une parcelle qui pourrait être dédiée à un projet de quelques logements pour personnes âgées. Les espaces publics sont répartis entre des voiries circulables économes et partagées, des traverses piétonnes, et des espaces de convivialité intergénérationnels et ouverts à l'ensemble des habitants de la commune.

architecture BÂTIMENTS PUBLICS PATRIMOINE

25 communes			
Aigueperse	Lezoux	Saint-Julien-de-Coppel	Thiolières
Aulnat	Pionsat	Saint-Rémy-sur-Durolle	Trézioux
Billom	Plauzat	Sauret-Besserve	Viverols
Cellette (la)	Renaudie (la)	Sauvessanges	Volvic
Cournols	Saint-Donat	Sauxillanges	Pont-du-Château
Cunlhat	Saint-Eloy-les-Mines	Servant	Cébazat
Dorat	Saint-Jean-en-Val	Sugères	Vic-le-Comte
4 EPCI			
Pays de Saint Eloy	Ambert Livradois Forez	Plaine Limagne	Entre Dore et Allier
Clermont Auvergne Metropole			

architecture BÂTIMENTS PRIVÉS PATRIMOINE

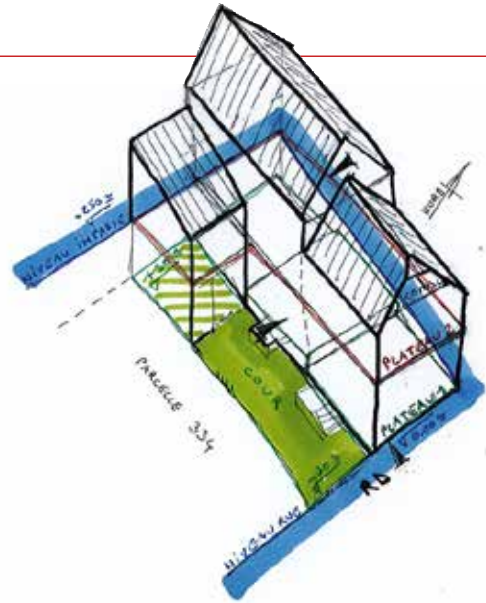
9 communes			
Aulnat	Crouzille (la)	Martres-de-Veyre (les)	
Beaumont	Cunlhat	Montmorin	
Chateldon	Loubeyrat	Saint-Saturnin	
4 EPCI			
Pays de Saint-Eloy	Thiers Dore et Montagne	Mond'Arverne	Ambert Livradois Forez

bâtiment à Sauvessanges

Dans le cadre du plan local de l'urbanisme (PLU) de la Vallée de l'Ance, le bourg de Sauvessanges a été identifié comme un des 3 pôles structurants de ce territoire.

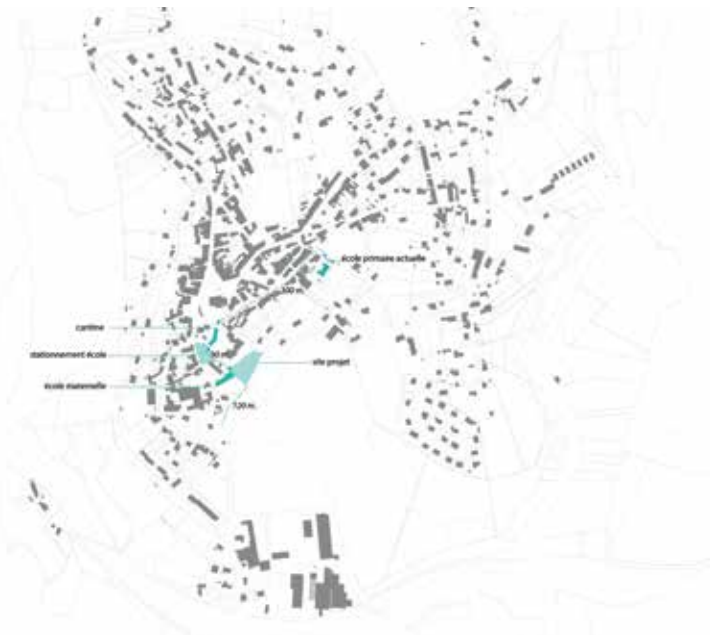
Pour conforter le bourg dans cette dynamique, les élus ont donc engagé des actions pour renouveler l'offre de logement et le maintien des services de proximité. Notamment, en lien direct avec le bourg, la réalisation d'un lotissement de quelques lots sur le site des Notes et l'opération de réhabilitation d'un bâtiment en coeur de bourg en logement et locaux d'activités (parcelle n°333, surlignée en rouge).

Le CAUE et l'Atelier Rural du PNRLF ont travaillé à l'élaboration d'une étude de faisabilité et ont aidé les élus de la commune à rédiger le cahier des charges permettant de consulter les bureaux d'études devant réaliser les études de conception et de réalisation.



écoles à Saint-Rémy-sur-Durolle

La mairie de Saint-Remy-sur-Durolle souhaitait requalifier ses deux pôles d'enseignement que sont la maternelle et l'école primaire. La question préalable était d'estimer la faisabilité d'un rapprochement de l'école primaire avec la cantine et l'école maternelle. Seul un terrain permettait d'accueillir le nouveau programme, toutefois celui-ci subissait un dénivelé important impactant fortement le budget de l'opération. Suite à une note d'enjeux produite par le CAUE en partenariat avec l'atelier d'urbanisme en Livradois-Forez, la commune a opté pour la rénovation de l'actuelle école primaire, ce qui représente une action de préservation du patrimoine bâti et limite également l'impact environnemental comme budgétaire.



logements à Thiolières


Pour pallier à la vacance, la commune de Thiolières envisage d'acquérir une partie du bâtiment de la parcelle A 829 au coeur du bourg. Un accord de principe a d'ores et déjà été trouvé avec le propriétaire actuel, permettant à la commune de créer deux logements mitoyens dans la partie ouest du bâtiment. Le propriétaire conserverait la partie est de la construction pour son usage personnel. Une étude de faisabilité a été confiée par la collectivité à l'architecte G.Floret pour l'organisation des logements.

La note formulée par le CAUE, n'a pas vocation à reprendre cette organisation, mais plutôt :

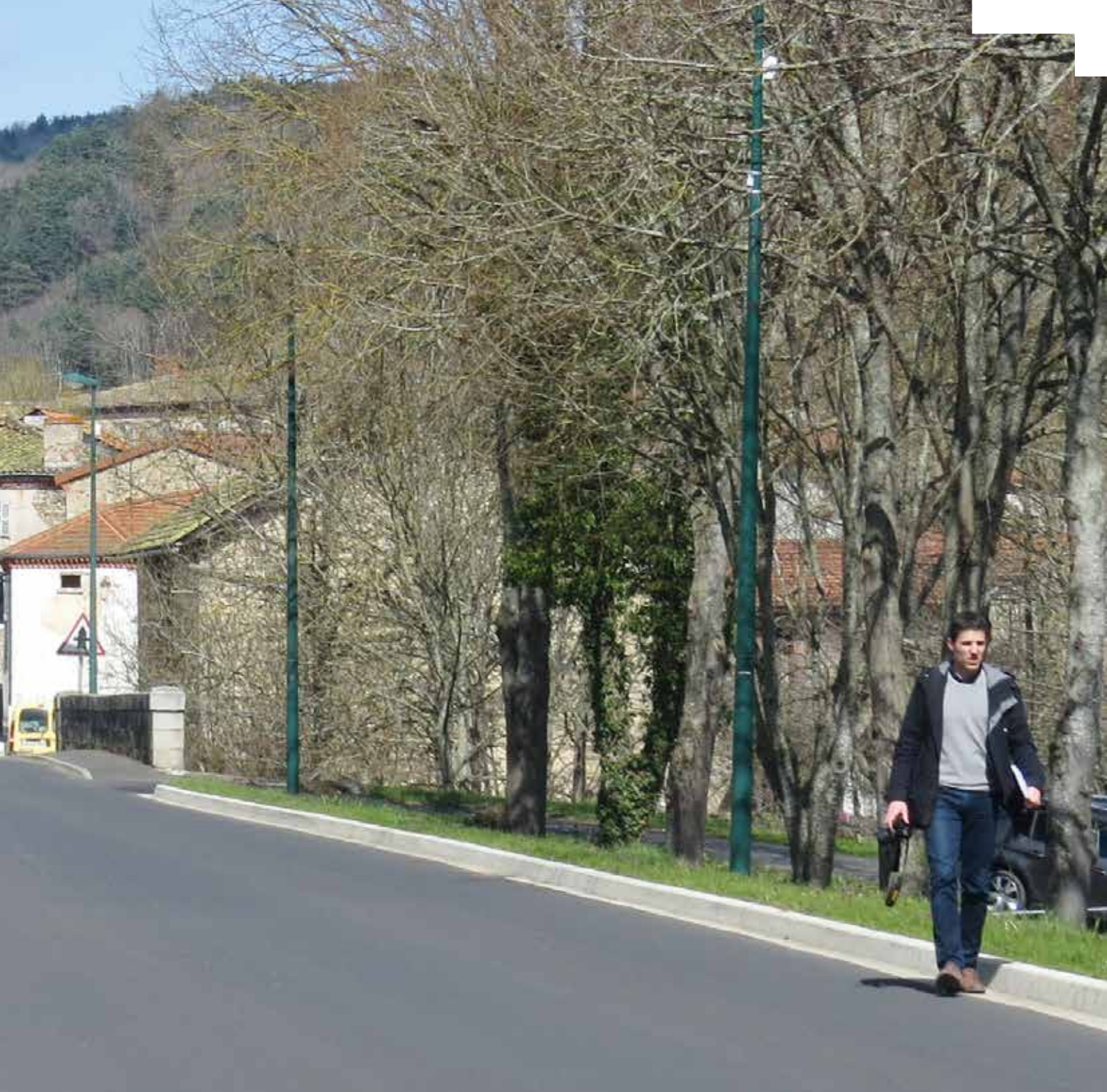
- à préciser l'opportunité de l'opération dans le contexte du site (périmètre, liaison avec le reste du bourg, organisation des parcelles privatives) ;
- à dégrossir les conditions pour rendre opérationnel ce projet.



> accompagner le Conseil départemental



L'année 2017 a été une année importante en matière d'accompagnement du Conseil départemental pour ses traverses de bourgs dans les communes de notre territoire. Durant l'année 2016, certains conseiller(ère)s, en collaboration avec l'atelier rural du PNRLF et le service des routes, avaient débuté une réflexion approfondie sur une méthode optimale sinon exhaustive dont on pouvait appréhender les traverses en bourgs. Cette problématique est complexe et la mise en commun de réflexions de travail ou de systèmes d'analyse a permis d'établir une grille de critères servant de filtre dans les études de traverses en cœur de bourg. 41 opérations ont été accompagnées par les conseillers du CAUE.



41 traverses

Ancizes-Comps (les)	Job	Puy-Guillaume	Saint-Jean-en-Val
Aubusson-d'Auvergne	Manglieu	Randan	Saint-Martin-des-Plains
Aulhat-Saint-Privat	Marsac-en-Livradois	Ris	Sallèdes
Besse-et-Saint-Anastaise	Martres-de-Veyre (les)	Romagnat	Sauviat
Billom	Mezel	Saillant	Sauxillanges
Chanonat	Monnerie-le-Montel (la)	Saint-Beuzire	Thuret
Charbonnières-les-Vieilles	Néronde-sur-Dore	Saint-Floret	Varennnes-sur-Morge
Chauriat	Orcet	Saint-Genès-Champanelle	Vollore-Montagne
Egliseneuve-près-Billom	Orcines	Saint-Germain-Lembron	
Espirat	Paslières	Saint-Jean-d'Heurs	
Fayet-Ronaye	Perpezat	Saint-Jean-des-Ollières	

Job - les abords de l'église - RD 96

La commune souhaite dans un premier temps aménager la partie basse du bourg dans la continuité de ce qui a été fait il y a quelques années jusqu'à l'intersection avec la RD67 aménagée également. L'objectif principal est la sécurisation des cheminements des écoliers entre l'école et la cantine, l'embellissement du bourg et la reprise des réseaux humides.

La Commune de Job dispose d'un PAB (Programme d'Aménagement de Bourg) effectué en 2002. Le dossier a été transmis à la DRD Livradois-Forez qui intégrera, dans la mesure du possible, les orientations de ce PAB dans son étude.

L'église de Job étant inscrite, les ABF devront être associés à l'étude et la DRD Livradois-Forez prendra en compte leurs remarques.

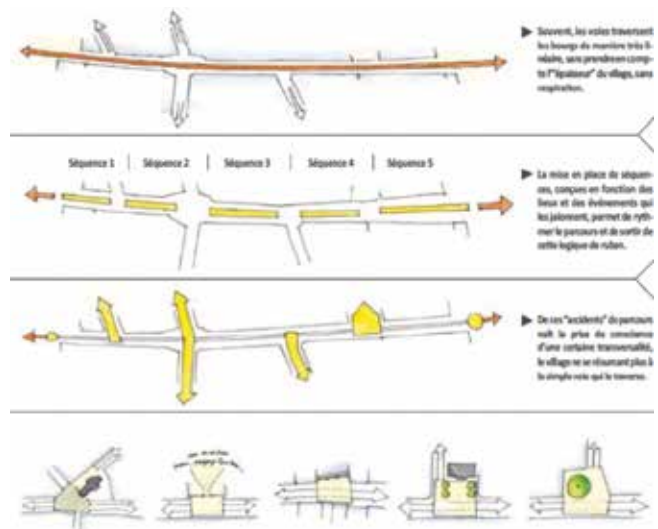
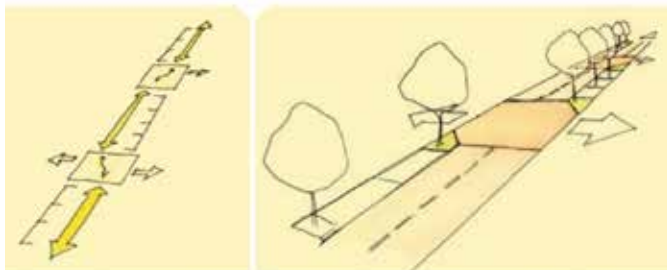
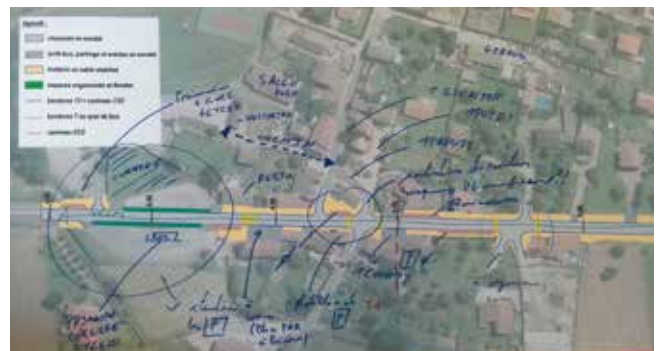


Néronde - aménagement RD 1

Le bourg de la commune de Néronde-sur-Dore s'étale le long de la RD906, suivant l'axe de la vallée de la Dore et des monts du Forez. La problématique des « villages routes » est d'arriver à ancrer le projet sur les particularités qui font la qualité de vie de ces sites : le parvis de la mairie, telle ouverture paysagère, telle perspective sur le patrimoine bâti, tel lieu de vie lié aux commerces, ... mais aussi cette structure linéaire qui ne peut être ignorée. Par ailleurs, le trafic intense et le classement de cette voie imposent de nombreuses contraintes aux riverains. L'enjeu d'aménagement de cette traverse concerne tout autant la sécurité des piétons que la mise en valeur du cadre de vie.

Dans un travail de collaboration intense entre les services des routes du Département et l'atelier d'urbanisme en Livradois Forez, l'accompagnement du CAUE a consisté à la fois sur des actions de sensibilisation des élus, sur des conseils stratégiques comme techniques et sur l'animation de la concertation. Sous maîtrise d'ouvrage départementale, les travaux seront divisés en deux tranches afin de prioriser un aménagement sur le pôle de vie principal et sur les points noirs de sécurité que sont les arrêts

de bus. Le projet a été orienté vers une définition d'aménagements sobres d'un point de vue budgétaire comme d'un point de vue esthétique : un village route peut devenir un village rue tout en conservant ses qualités rurales et en améliorant le cadre de vie des riverains et des visiteurs. L'accompagnement du CAUE et du PNR Livradois-Forez a permis d'économiser près de 100 000 euros sur le projet initial.

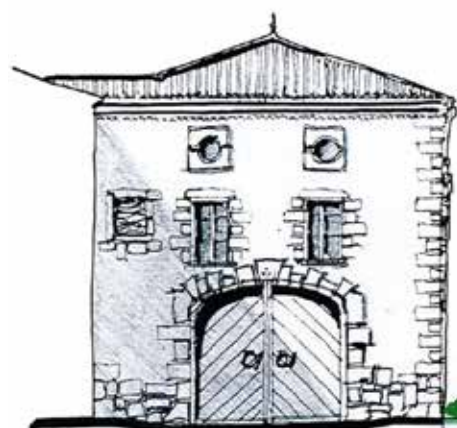


Besse-et-Saint-Anastaise rues des Ecoles & de l'Abbé Blot - RD 978 & 203

La commune de Besse-et-Saint-Anastaise poursuit l'embellissement de son cœur de ville et de ses abords immédiats. Le CAUE est intervenu avec les services du Conseil départemental (DRD Sancy) pour étudier 3 carrefours reliant les rues des Ecoles et de l'Abbé Blot qui sont en fait les RD 978 et 203. A cette occasion, la collaboration DRD Sancy et CAUE a permis d'utiliser la grille de critères servant à établir un diagnostic le plus précis et dynamique possible de l'état de ces rues et des besoins de la commune en termes d'aménagement de ces rues relativement contraintes.

Une des étapes primordiales a été de relever et prendre en compte les existants, les bordures de trottoir et les nombreux pavages en pierres sur le site. Il est apparu que ces éléments patrimoniaux devaient être réutilisés sur le site même. Les matériaux

contribueront à la qualité et à la territorialité des aménagements. La municipalité a enclenché un plan pluriannuel de travaux dans son cœur de ville en complément des deux traverses de manière à faciliter le cheminement des « vacanciers » des parkings de délestage vers l'hypercentre.



Marge de recul paysager



Voie



Stationnement



Végétation



Allée piétonne



Conception : DRD Sancy

Sugères - RD 996

L'étude en traverse de la RD 996 du bourg de Sugères a bénéficié d'une approche élargie. Le regard ne s'est pas uniquement focalisé sur l'étude technique de la bande roullante. Le programme de travaux a intégré des notions transversales d'aménagement de bourg : désenclavement de nouveau quartier, prise en compte des modes doux, valorisation et mise aux normes de bâtiments publics mais également un regard nouveau sur les différents usages de cet espace funéraire.

Dans la ville de demain, le cimetière s'éloigne de ses codes rigoureux, de ses grands murs d'enceintes, de son caractère minéral. Relié physiquement et visuellement au village, il permet de s'y inscrire complètement. C'est un lieu singulier qui peut laisser libre cours à l'imagination dans son jeu avec le paysage et le site : C'est dans ce contexte de reformulation que des réponses ont commencé à voir le jour pour la commune de Sugères.





Nonette-Orsonnette (63)

cadre de vie et fleurissement

le CAUE accompagne les communes dans l'analyse de leur contexte

Le CAUE du Puy-de-Dôme sensibilise les élus et techniciens des espaces verts tout au long de l'année et participe aux jurys du Concours des Villes et Villages Fleuris durant la période estivale.

Le rôle de chaque jury consiste à apprécier si les choix d'aménagements paysagers et de gestion opérés par la commune sont pertinents avec son identité. Le jury prend connaissance de ces éléments qui ont été intégrés au dossier de candidature et lors des exposés au moment de l'accueil du jury. Les éléments de contexte de la démarche sont :

- La géographie (situation, climat, exposition, topographie, hydrographie...).
- Les entités naturelles (espaces, faune, flore, milieux, habitats...).
- La typologie des paysages (identifier et comprendre).
- Les composantes végétales (flore endogène et exogène, collections botaniques...).
- L'identité culturelle (occupation du sol, histoire...).
- L'architecture (bâti, patrimoine, matériaux, couleurs, textures...).
- La demande sociale (usages, perceptions, attentes de la population...).

Dans le Puy-de-Dôme, le CAUE accompagne le service tourisme du Conseil départemental dans l'organisation et le jury

du Concours du cadre de vie et du fleurissement. Le label Villes et Villages Fleuris réunit aujourd'hui près de 100 communes du Puy-de-Dôme de quelques dizaines d'habitants à plusieurs dizaines de milliers. Toutes ces collectivités s'engagent dans une démarche de valorisation paysagère de leur territoire qui constitue un véritable projet au service de la qualité de vie des habitants et des visiteurs.

Le CAUE sensibilise ces communes vers un fleurissement plus durable. En effet, les accotements de chemins, les pieds de façades fleuris, les vieux jardins, « jardins de curé » les potagers, vergers clos, les ruines, friches, les recoins des villes et des villages hébergent des trésors de plantes plus ou moins reconnues, souvent oubliées et en sommeil. Comme le patrimoine bâti, ces végétaux apportent leur témoignage sur la culture populaire, et l'histoire des liens entre les hommes et les plantes. Ils accordent les anciennes pratiques aux paysages d'aujourd'hui.

Démodées, souvent méprisées, les plantations vernaculaires méritent d'être reconnues et de prendre une place de choix dans la cité, ajoutant leur authenticité aux espaces et aux bâtiments qu'elles ont longtemps embellis et parfumés. Porteuses de sens et de symboles ancestraux, elles replacent les espaces dans la trame du temps et de l'histoire, embellissent les sites historiques et pourraient

animer les nouveaux quartiers et leurs espaces publics.

Les communes peuvent ainsi considérer le label comme un outil mis au service de leur projet de valorisation territoriale.

En 2017 le CAUE a participé au jury départemental qui s'est déroulé du 5 au 8 septembre. Douze communes ont été visitées et évaluées dans le Puy-de-Dôme.

Au niveau régional, le CAUE a effectué les contrôles des labels des villes et villages fleuris possédant 1, 2 ou 3 fleurs (campagne d'expertise) en participant au jury Auvergne-Rhône-Alpes du cadre de vie et du fleurissement. A cette occasion, le CAUE 63 fait part de ses observations pour permettre une évaluation des réalisations des communes. Ce jury examine également les communes proposées par les jurys départementaux à l'accession à la première fleur (campagne d'évaluation). En outre le jury propose les communes aux prix spéciaux du concours régional.

Au niveau national, le CAUE est également membre du jury national du Concours des Villes et Villages Fleuris. Ce jury examine le label des villes ou villages fleuris possédant 4 fleurs. Il s'agit d'évaluer des communes ayant réalisées une démarche exemplaire d'amélioration du cadre de vie et de fleurissement. En 2017, le CAUE du Puy-de-Dôme s'est rendu du 24 au 31 juillet en Bretagne.

46 communes



Le CAUE du Puy-de-Dôme accompagne chaque année une tournée du jury national organisée par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris, des tournées de jury régional organisées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le CAUE 63 participe également au jury départemental qui a lieu tous les ans fin août / début septembre. Ces jurys sont composés de personnalités qualifiées dans le domaine du paysage, de l'horticulture, de l'aménagement d'espaces verts, du tourisme et d'élus que nous souhaitons sensibiliser à cette action d'embellissement.

12 communes

visitées dans le département du Puy-de-Dôme

12 communes		
Chanat-la-Mouteyre	Nonette-Orsonnette	Saint-Maignier
Gerzat	Orcines	Saint-Priest-des-Champs
Malintrat	Pérignat-lès-Sarliève	Saint-Saturnin
Manzat	Saint-Georges-sur-Allier	Tauves

31 communes

visitées dans la région Auvergne Rhône-Alpes

31 communes		
Aurec-sur-Loire (43)	Le Puy-en Velay (43)	Vals-près-le Puy (43)
Blanzac (43)	Saint-Pal-de-Mons (43)	Yssingeaux (43)
Monistrol-d'Allier (43)	Saint-Préjet-d'Allier (43)	Saint-Chamond (42)
Saint-Genest-Malifaux (42)	Chamboeuf (42)	Riorges (42)
Saint-Jean-Bonnefonds (42)	Le Crozet (42)	Andrezieux-Bouthéon (42)
Avezieux (42)	Montbrison (42)	Jas (42)
Villard-de-Lans (38)	La Côte-Saint-André (38)	Le Fontanil-Cornillon (38)
Montvendre (26)	Montélimar (26)	Chabeuil (26)
Rochebrune (26)	Roussas (26)	Saint-Laurent-en-Royans (26)
Étoile-sur-Rhône (26)	Boucieu-le-Roi (07)	Colombier-le-Jeune (07)
Saint-Bauzile (07)		

3 communes

visitées hors région Auvergne Rhône-Alpes

3 communes		
La Baule (44)	Missiriac (29)	Plouharnel (29)



> accompagner les porteurs de projets

141 particuliers

reçus en entretien d'une heure environ à la Maison de l'Habitat

12 particuliers

reçus en entretien d'une heure environ à Ambert et Courpière

110 conseils

donnés aux particuliers sur le Salon de l'Habitat

27 conseils

par mails issus de notre site internet

149 conseils

par téléphone

801

heures



Le conseil prend la forme d'un entretien avec le conseiller dans les locaux du CAUE ou sur les territoires demandeurs, il peut se faire aussi grâce à un dialogue téléphonique, par mail, par le site internet et par le biais des salons. Le conseil est gratuit pour les bénéficiaires.

Le CAUE du Puy-de-Dôme a dispensé ses conseils par :

- > les permanences à la Maison de l'Habitat où un conseiller est présent tous les jours du lundi au vendredi pour accueillir pendant environ une heure les particuliers sur rendez-vous.
- > les conseils donnés directement dans les communautés de communes qui ont conventionné notamment à Ambert, Courpière.

4 commissions ou conseils dans l'élaboration des nuanciers de façades dans les EPCI

Cc. Ambert Livradois Forez
Cc. Thiers Dore et Montagne

Cc. Mond'Arverne
Ca. Clermont Auvergne Métropole

Salon de l'Habitat 2017

Du 11 au 14 mars 2017 s'est tenu le traditionnel salon de l'habitat de la région. Plus de 50 000 visiteurs par édition, ce salon attire des visiteurs intéressés et souvent porteurs de projets. Le CAUE prend de nombreux contacts à cette occasion, dispense les premiers renseignements, les conseils plus personnalisés sont organisés dans un deuxième temps lors de rendez-vous au bureau, il est notamment important que les demandeurs soient en possession des documents nécessaires au conseil (photos, réglements...)



ma maison ma planète 2017



Urbanisme durable

VILLES & TERRITOIRES RURAUX EN AQUITAINE

conférence et exposition

le CAUE 63 a été partenaire de l'ADIL 63 pour l'édition 2017 de la « Fête de l'énergie ». Pour accompagner la thématique retenue cette année : « habitat durable » le CAUE a accueilli dans les locaux de la Maison de l'Habitat l'exposition URBANISME DURABLE Villes et Territoires Ruraux en Aquitaine. Cette exposition est un recueil de douze expériences sur les croissances raisonnées de quartier ou zones rurales, préparée par l'union régionale des CAUE d'Aquitaine.

En Aquitaine, le dynamisme des villes et des territoires ruraux contribue directement à l'attractivité et à l'essor de la région. Cet aperçu de leurs initiatives prises en matière d'urbanisme durable montre leur capacité à renouveler intelligemment notre cadre de vie.

Depuis trois ans, les cinq Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement d'Aquitaine observent et mutualisent les expériences des collectivités intéressées.

Ils apportent un accompagnement méthodologique et une orientation technique, adaptés aux réflexions locales et à la conduite de programmes d'aménagement inventifs, appropriables culturellement.

Sous l'égide du Plan climat régional et de ses partenaires, les CAUE coordonnent leurs actions et renforcent leurs compétences de conseil, de formation et d'information. Ils enrichissent les approches environnementales de l'urbanisme. Aux côtés des autres acteurs territoriaux, ils contribuent à l'anticipation des évolutions, à l'animation des démarches, au cadrage des opérations, à la concertation et à la participation.



> accompagner les partenaires

quelques partenaires

PNR Livradois-Forez	ORDRE DES ARCHITECTES	ADUHME	SMTC
PNR Volcans d'Auvergne	MAISON DE L'ARCHITECTURE	ADIL 63	DRAC
CONSEIL DÉPARTEMENTAL	ARDT	MACÉO	CONSEIL RÉGIONAL
DDT 63	CRDTA	CGET	AUVERGNE HABITAT
DRÉAL	ADEME	OPHIS 63	SOLIHA
ENSACF	AGENCE URBANISME CI-Fd	LOGIDOME	LEGTA MARMILHAT
IADT	CdD GRAND CLERMONT	AGROPARISTECH	VETAGROSUP
AGSGV	PLATEFORME 21	FFPPS	EPFSMAF
VALTOM	CROA	UDAP 63	

PNRLF - visite d'opérations innovantes et exemplaires



Le PNRLF organise des visites d'opérations innovantes et exemplaires.

Ainsi, à Grézieu-la-Varenne, en limite de l'agglomération lyonnaise un voyage d'une journée a permis de découvrir une opération d'habitat participatif et l'histoire de la gestion du projet.

Douze familles se sont groupées pour concevoir et gérer leur habitat collectivement, en partageant un projet ambitieux de vie sociale et d'écologie, et en mutualisant plusieurs locaux. Sur le (trop) grand terrain acheté collectivement, elles ont assumé le rôle d'aménageur d'un petit lotissement (engagement d'un architecte, permis d'aménager, financement de l'aménagement et commercialisation) qui comprend 6 lots libres, un petit collectif de 17 logements sociaux et la construction de trois bâtiments, dont deux abritent leurs logements (groupés) et le troisième les services partagés : salle de réunion, atelier, garage à vélos, chaufferie collective, laverie... Le groupe porte également un projet de centrale photovoltaïque villageoise.

ils parlent du CAUE du Puy-de-Dôme

Presse	journal LE MONITEUR	28.01	Les centres bourgs, des coeurs à reconquérir
		08.04	Clermont-Ferrand arrête son PLU
		03.11	Qu'est ce qu'un CAUE ?
		17.03	Expositions, conférences et tables rondes
		26.09	Le CAUE sensibilise les élus à la qualité des espaces publics
		29.09	Exposition "Urbanisme durable"
		18.10	Aménagement des espaces publics en milieu rural
		10.11	Faire de l'arbre...un citoyen !
		13.12	Une quasi obligation morale : avoir des égards pour les arbres
		Sites internet	journal INFO MAGAZINE
04.09	Expo sur l'urbanisme durable		
02.10	L'énergie en fête du 5 au 8 Octobre		
Sites internet	plateforme 21		Matière grise. Matériaux, Réemploi, Architecture
			Exposition urbanisme durable
			Visites sur la qualité des espaces publics
	Agenda ville de Clermont-Fd		Inauguration et conférence exposition Urbanisme Durable
	Archiscopie		Matière - construction
	info Magazine		Un mois pour le réemploi
Sites internet	fédération nationale des CAUE		Récupérer, Réemployer, Réinventer
			Espaces publics et architecture
			La gestion raisonnée des arbres dans l'espace public

jurys

concours de
maîtrise d'œuvre

11 participations

en tant que personne
qualifiée

85

heures de présence

Aménagement et requalification du complexe sportif Philippe-Marcombes de Clermont-Ferrand

Au cœur d'un parc urbain de 6,7 hectares, ce stade emblématique, construit en 1920, a marqué l'histoire locale, fort de ses 145.000 usagers par an. L'agence munichoise Auer-Weber, lauréate d'un concours international, lui redonnera, après déconstruction, une nouvelle identité en l'insérant dans la topographie du quartier, en jouant avec ses nombreux arbres existants et ses orchidées endémiques et en faisant œuvre de mémoire pour ce lieu symbolique avec ses courbes pistes

cyclistes. Le concept de "land architectural" jouant par l'intermédiaire de onze sites complémentaires unifiés par le végétal redonnera un signal fort à la grande parcelle pentagonale. Une fois achevé, le nouveau parc urbain présentera 30.000 m² de surfaces sportives, 15.000 m² de planchers, ... pour un montant de 35 millions €. Un siècle après l'ouverture du premier stade, le second stade Philippe-Marcombes participera à la stature métropolitaine de Clermont-Ferrand.



© Auer_Weber

11
collectivités
concernées

maître d'ouvrage	opération
Commune d'Aulnat	Pôle enfance
Commune des Martres de Veyre	ZAC des Loubrettes - crèche et logements sociaux
Commune de Cébazat	Salle polyvalente
Ophis - Royat	Place Renoux
Ophis - Pionsat	Logements pour personnes âgées
Commune de Plauzat	Salle multiactivités
Clermont Auvergne Métropole	Le Bivouac - Booster de Startups
Commune de Teilhède	PLU
Commune de Billom	Pôle enfance à Billom
Commune de Servant	PAB
Commune de Vic-le-Comte	EHPAD
Commune de Pont-du-Chateau	Bibliothèque

> informer / sensibiliser

centre de ressources du CAUE 63

L'objectif principal du Centre de ressources est de procurer aux conseillers du CAUE tous les documents pertinents en réponses à leurs questions, en proposant une série d'exemples précis et appropriés.

Gérer les sources, dénicher, traiter, synthétiser l'information : les fonctions du centre de ressources du CAUE du Puy-de-Dôme sont multiples et en évolution constante.

Par ses missions, le centre de ressources du CAUE est au coeur de l'équipe. C'est en quelque sorte une courroie de transmission. Son rôle se définit en périphérie des métiers d'archiviste et de bibliothécaire. On peut le comparer au "médiateur" car il évoque l'idée de lien, de chaînon.

Il met ses compétences au service de l'équipe du CAUE pour se tenir informé des dernières législations, pour gagner en productivité et en conseils, pour valoriser les savoirs-clés.

984

 ouvrages

répertoriés

fonds documentaire > + 1% en 2017

35 monographies

249 rapports d'études (PAB, PLU, ...)

20 périodiques consultables

680 bulletins d'informations, actes, brochures ou livres

plateforme



9

 CAUE impliqués

démarrage de la phase d'exploitation



S_PASS Territoires est une plateforme web collaborative dédiée à la communauté de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Le CAUE du Puy-de-Dôme participe à son développement depuis 2011 avec huit autres CAUE.

La société change, les territoires se transforment. Leur complexité appelle de nouveaux modes d'interprétation et d'échanges, plus innovants, plus participatifs. S-PASS Territoires offre donc aux acteurs du cadre de vie les moyens d'observer le réel et de construire des collaborations au service des territoires en mouvement.

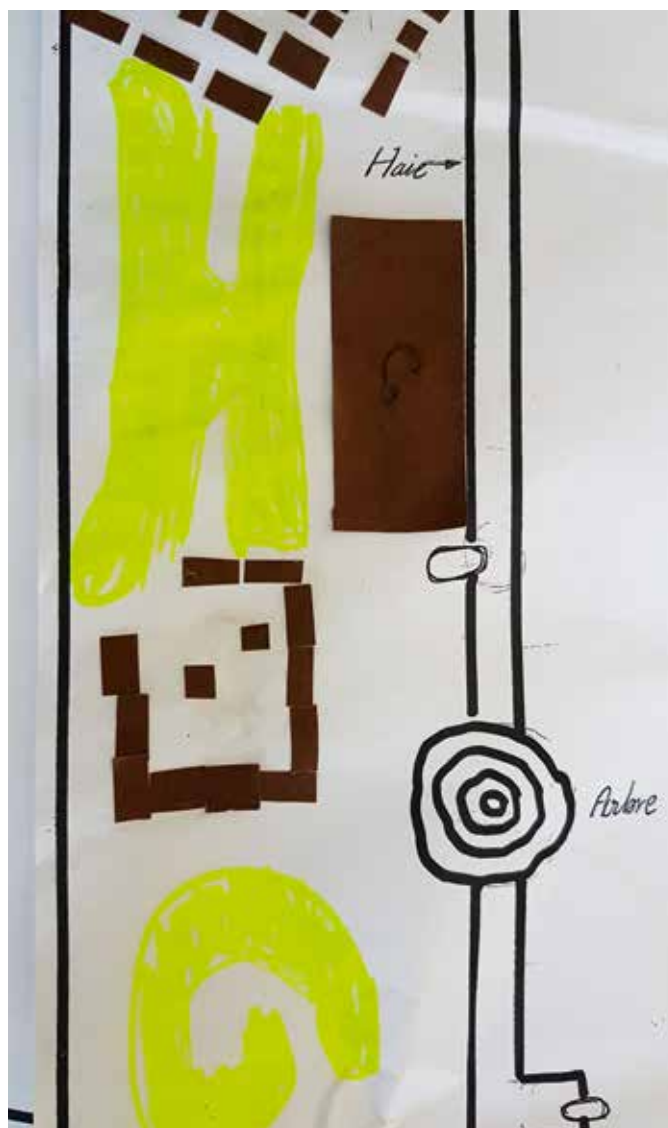
S-PASS Territoires prend la forme d'une suite d'applications, de bases de données et d'outils pour l'interprétation des territoires et la gestion de projets. Les outils cartographiques et les ressources documentaires y tiennent une place essentielle.

En 2017, deux séminaires ont été organisés à Bourg-en-Bresse et à Valence afin que les utilisateurs de S-PASS puissent échanger sur les phases d'exploitation de la plateforme web.

De manière générale il apparaît que les CAUE intéressés voient dans la création de ce dispositif une voie de positionnement stratégique majeur pour leurs équipes et leurs structures.

lycée professionnel Germaine Tillion : paysage et espaces publics

Depuis deux années, le CAUE anime des ateliers de sensibilisation et d'expérimentation sur la question du paysage et des espaces publics auprès des élèves du lycée professionnel Germaine Tillion de Thiers. L'objectif pédagogique est de permettre aux élèves de développer leur posture de citoyens acteurs de leur cadre de vie. Leurs compétences créatives en tant que menuisiers, chaudronniers ou électriciens sont mises en valeur au service d'un projet d'aménagement d'espace public. A travers des ateliers de maquettage, d'implantation à l'échelle 1/1, de croquis d'ambiance ou de dessin industriel, les élèves conçoivent l'espace de faire-valoir du lycée qui aujourd'hui n'est qu'un espace de stationnement que les autres usagers ont de la peine à partager avec la voiture. Tout le mobilier sera conçu par le lycée selon la disponibilité qu'offre le programme des séances d'ateliers techniques. Dès 2018, un banc en douglas aux assemblages délicats avec une assise et un dossier en acier découpé, sera implanté auprès de l'arrêt de bus, à proximité du premier élément de végétalisation de cet espace que le CAUE 63 a également accompagné en 2016.



Une réponse des lycéens...

Agroparistech cours TVB et paysage

De nombreuses structures, dont le CAUE, interviennent ponctuellement auprès des étudiants d'AgroParisTech sur des sujets liés aux actions thématiques des conseillers, notamment les paysages et la trame verte et bleue.

Des étudiantes, encadrées par le photographe Pierre Enjelvin de l'Observatoire Photographique des Territoires du Massif Central (OPTMC), ont travaillé sur des reconductions photographiques sur le territoire de Billom Communauté, dans le cadre du PLUiH.

Leurs travaux et suggestions ont été présentés à Billom, aux élus communautaires, ainsi que leurs propositions de parcours de découverte du territoire, de mise en scène de points d'observation, ...



Présentation des liens photographiques avec les territoires



angles de vues

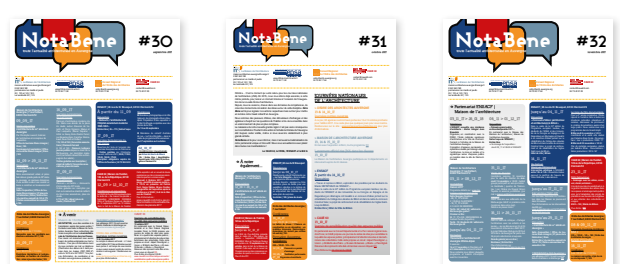
Le journal du CAUE né en 1999 est un lien avec les communes, communautés de communes, élus, techniciens, architectes, monde universitaire. Imprimé à 2500 exemplaires, il est édité semestriellement. En 2017 un numéro de 32 pages a été réalisé. Dans ce 29^e numéro, les sujets d'actualité ont été abordés : à propos de la place des arbres en ville, du label des villes et villages fleuris, des aménagements touristiques, d'un équipement à Tauves, de la participation du public au projet, du patrimoine en général, de la nouvelle organisation du CAUE sur les territoires et des actions de l'union régionale Auvergne Rhône-Alpes, des brèves annonçant différentes manifestations, les divers rendez-vous et animations organisés par le CAUE.

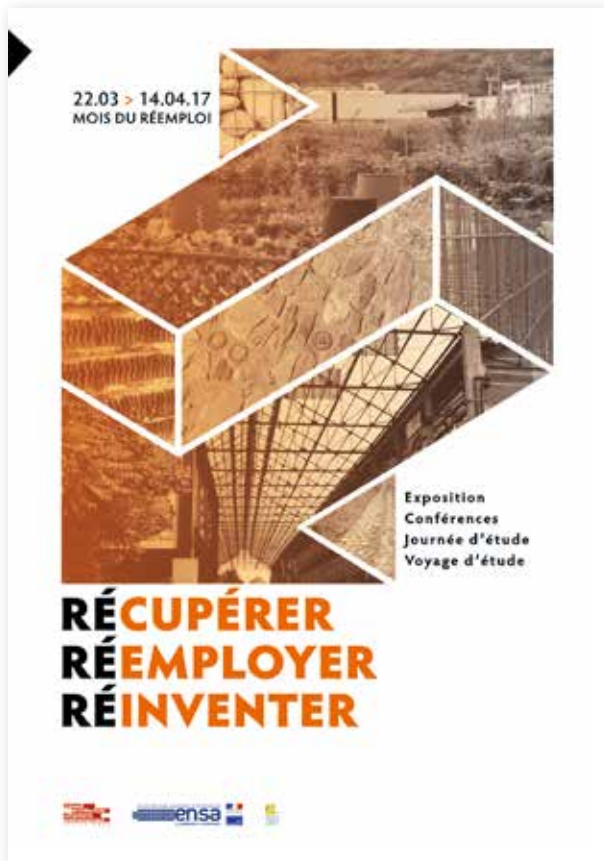


NotaBene

Constatant qu'une communication diffuse, noyée dans le flot continu des courriels, nuit à l'efficacité de l'information, le choix de réunir dans un même document toutes les manifestations (expositions, conférences, projections de films, visites et voyages) organisées par la Maison de l'Architecture Auvergne, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, le CAUE du Puy-de-Dôme et le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes est une réussite.

Depuis 2015 les structures ont continué de mettre leurs moyens en commun pour diffuser mensuellement les événements dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage avec la lettre d'information NotaBene. Cette initiative contribue à une plus grande visibilité de l'architecture sous tous ses aspects auprès du grand public. En décembre 2017 nous avons partagé la 33^e lettre.





mois du réemploi

Depuis une dizaine d'années, la prise de conscience de la raréfaction des ressources en matière et en énergie par différents acteurs de l'aménagement et de la construction a fait ressurgir des pratiques de récupération, de recyclage ou de réemploi. Le phénomène concerne toutes les échelles, depuis celle du matériau jusqu'à celle du projet de territoire. Pour faire mieux connaître à tous les expérimentations menées sur ces questions et en interroger les domaines d'application, la pertinence ou les limites, le CAUE 63 et l'ENSACF ont organisé un ensemble d'évènements : exposition, conférences, journée d'étude ou visites de lieu.



ma maison ma planète

Le CAUE du Puy-de-Dôme a présenté trois conférences à propos de « mobilité durable et mutation des espaces publics ». Sébastien Reilles (agence d'urbanisme) nous a exposé ses travaux et projections sur la relation complexe de la mobilité et du territoire. Thierry Turlan (Clermont Métropole) nous a séduits avec un discours sans concession mais beaucoup d'humilité sur la thématique. Enfin, Serge Fabbro (président de Vélocité 63) est venu nous parler de la place de la bicyclette ou de celle qu'elle pourrait tenir dans la ville.





qualité des espaces publics

Le CAUE du Puy-de-Dôme a organisé, en partenariat avec le Parc naturel régional Livradois-Forez et le Conseil départemental, une journée de sensibilisation sur la qualité des projets d'aménagement d'espaces publics en milieu rural. A l'attention des professionnels, des élus et des techniciens des collectivités engagées dans un projet d'aménagement d'espace public, de traversée de bourg ou simplement intéressés par le sujet, cette journée visait à transmettre les notions fondamentales sur ces thèmes.

Le 13 octobre 2017 a donc été consacré aux visites de 4 sites remarquables dans le département ou à proximité : Usson, Saint-Jean-Saint-Gervais, Saint-Martin-des-Plains, et Blesle.



aménager avec les arbres

A la suite de plusieurs actions menées sur le territoire de Billom Communauté sur le sujet de la trame verte et bleue et de l'entretien des haies, le CAUE a organisé un rendez-vous thématique « décentralisé » qui s'est tenu le 23 novembre dans la mairie de Billom. Le sujet de l'événement portait sur la gestion raisonnée des arbres dans les espaces et aménagements publics et l'adaptation des projets de plantations aux besoins des végétaux et aux attentes des collectivités. *Une exposition du collectif Arbres Citoyens « Est-ce ainsi que les arbres vivent ? » a été installée à cette occasion dans les locaux de la mairie de Billom.*



Publications disponibles sur demande au CAUE (Maison de l'Habitat) ou sur notre site internet : caue63.com

rencontre TEPOS



Les rencontres nationales des Territoires à Energie Positive 2017 se sont tenues à Figeac fin septembre. Ces rencontres rassemblent techniciens, élus, services de l'Etat, professionnels, entreprises du secteur de l'énergie, agriculteurs et citoyens... Les conférences, ateliers, présentations de retours d'expérience, visites de site sont l'occasion de nombreux débats, de rencontres et de découverte d'expériences innovantes. Elles sont également l'occasion de comprendre le déroulement, les méthodologies des projets, les outils et les rôles des multiples acteurs du secteur de l'énergie.

160 heures

de formation reçue

10 thématiques

transmettre l'architecture

formation logiciel InDesign

atelier habitat et énergie ENSACF

PREAC

concertation énergie Aduhme

cadre de vie

rencontre nationale TEPOS

bio diversité

cycle de développement professionnelle FNCAUE

plateforme S'PASS Territoires

transmettre l'architecture

Initiée par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble et en partenariat avec les Maisons de l'Architecture (Auvergne et Isère), cette formation vise à renforcer les compétences et les ressources humaines des architectes intervenant dans la transmission de la culture architecturale, notamment en milieu scolaire. La formation suivie par le CAUE 63, s'est déroulée sur 3 jours, d'abord sur St-Etienne puis à Clermont-Ferrand. Elle a permis d'explorer les notions à transmettre (architecture, paysage, environnement...), mais également de développer les fondamentaux des relations architecte-enseignant-élève. La rencontre avec différents acteurs du processus (DRAC Auvergne Rhône Alpes, Réseau Canopé, autres CAUE et Maison de l'Architecture) a enrichi les savoir-faire de chacun, et donné les pistes de partenariat à envisager dans ce cadre. Enfin, la formation a débouché sur une mise en situation concrète dans une école clermontoise, où chaque stagiaire a pu expérimenter auprès de classes maternelles et primaires, les outils pédagogiques élaborés en commun.

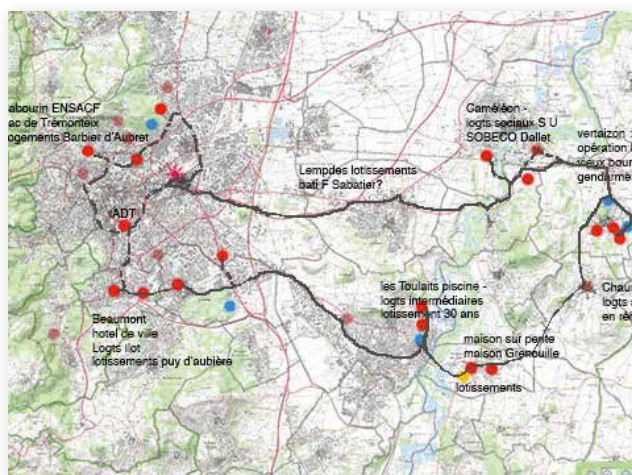


volet paysager



Formation CNFPT – le Volet paysager et l'instruction des autorisations d'urbanisme

À la suite du transfert aux collectivités de l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme, assurée historiquement par les services de l'Etat, de nouveaux instructeurs doivent être formés. Le CAUE intervient dans la formation des instructeurs sur la question de l'insertion paysagère et de la qualité architecturale. Après une session théorique en salle, une visite de plusieurs sites est organisée sur des exemples urbains et ruraux, pour savoir évaluer les projets et le volet paysager des dossiers.



les publics "cible"

architectes

urbanistes

paysagistes

élus

techniciens des collectivités locales

241 heures

de formation donnée

thématiques

urbanisme et énergie

trame verte trame bleue

cadre de vie et fleurissement

architecture

Pierre sèche

environnement

Attractinnov PSDR4

le permis d'aménager - le volet paysager



La formation urbanisme air et énergie 2017, en Rhône-Alpes

La formation inaugurée à Clermont en 2015, poursuit son déplacement dans les régions de France, avec l'objectif de former des conseillers dans les différents CAUE et ALEC de France, à la maîtrise de l'énergie dans les projets d'urbanisme. Elle est portée par la FNCAUE et cofinancée par l'ADEME. En 2017, elle est tenue dans la Drôme dans les locaux de la Bio-vallée, labellisée TEPOS (territoire à énergie positive), pour la première session et à Chambéry pour la deuxième.

EN 2018 elle est organisée à Rouen et en 2019 devrait se dérouler dans la région des Hauts de France.



fédération nationale

le réseau national des CAUE

308

heures

Les CAUE sont présents dans 92 départements, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. La Conférence Technique Permanente (CTP), composée de directeurs élus par régions, est une force de proposition des actions communes à l'ensemble des CAUE. Les commissions et ateliers de travail, approfondissent la réflexion sur différents thèmes du cadre de vie. Tous les salariés du CAUE 63 sont impliqués dans un pôle, un groupe ou une cellule d'échelle fédérale.



la FNCAUE au salon des maires / 20, 21 et 22 novembre 2017



Cette année, la FNCAUE a partagé un stand avec la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques et l'Ordre des Architectes. Organisé par le groupe Le Moniteur, en partenariat avec l'Association des Maires de France (qui a tenu en parallèle son congrès annuel), le Salon des Maires et des Collectivités Lo-

cales est le rendez-vous national annuel des acteurs de la commande publique, de leurs partenaires institutionnels et des prestataires spécialisés dans la gestion, les services, l'aménagement et le développement des collectivités territoriales. Michel Astier, Directeur du CAUE 63, a participé à l'animation de cette manifestation.

loi sur l'architecture 3 janvier 1977 > 2017

Le 3 janvier 2017, quarante ans jour pour jour après sa promulgation, les présidents, directeurs de CAUE et délégués des unions régionales étaient venus nombreux à Paris, pour célébrer le quarantième anniversaire de la loi de 1977 sur l'architecture. La ministre Audrey Azoulay avait confié à la directrice de l'Architecture, Agnès Vince, le soin de venir témoigner de son attachement aux CAUE en rappelant leur rôle et leur utilité.

Cette manifestation a ouvert une année anniversaire au cours de laquelle les CAUE ont décidé de communiquer ensemble vers leurs publics.



40 ANS

LOI SUR L'ARCHITECTURE

1977 2017



université d'été 2017 / 6-7-8 septembre 2017

L'université des CAUE 2017 s'est déroulée au Château d'Ars à côté de La Châtre dans l'Indre. Ces journées ont été consacrées tout d'abord à des ateliers de réflexions autour de 3 thèmes : la mission de conseil et les nouveaux outils, la mission de formation et le contexte, la mission de sensibilisation et la participation du public. Le CAUE du Puy-de-Dôme a présenté les différentes manifestations qui se sont

déroulées au cours du mois du réemploi en 2017 et du voyage d'étude organisé à Saint-Etienne.

La matinée de clôture de cette université a été l'occasion de présenter les réflexions des salariés des CAUE et de permettre à une table ronde constituée d'élus des CAUE et d'élus locaux de s'exprimer sur leurs attentes à propos des thématiques présentées.



l'union régionale

UR
c|a.u.e
Auvergne-Rhône-Alpes

11

CAUE

402

heures

6 projets régionaux

trame verte et bleue

panorama de l'architecture et de l'aménagement

archi 20/21^{ème}

art et paysage

cadre de vie et fleurissement

sensibilisation

palmarès 2015
Valeurs d'exemples
la remise des prix

actualités

la remise des prix

La CAUE du Puy-de-Dôme, partenaire de l'architecture à vocation patrimoniale de la manifestation « Architecture ou démantèlement » et c'est dans le grand amphithéâtre de la nouvelle Ecole nationale d'architecture de Clermont-Ferrand que s'est déroulée la cérémonie de remise des prix régionaux à chacun des lauréats. Le public a pu voir une version courte des 5 films réalisés par Lazuli films (Estelle Bruguier) et a pu apprécier la grande qualité des opérations primées et écouter les discours des maîtres d'œuvres et maîtres d'ouvrages récompensés par Valeurs d'exemples.

jury jeunes

Parallèlement, un « jury jeunes » s'est tenu en même temps que le jury régional, présidé par le CAUE 63 et la Maison de l'architecture. Ce jury était composé de 20 membres de plusieurs établissements du département du Puy-de-Dôme : Lycée des Métiers Pierre Boulanger à Pont du Château, Lycée Lafayette (Techniciens) à Clermont-Ferrand, Lycée professionnel Roger Clausette à Clermont-Ferrand. Ces lauréats ont été encadrés par 3 étudiants, en fin de cycle d'étude ou récemment diplômés par l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand. Le « jury jeunes » a examiné les opérations dans la catégorie « construction publique et lieu de travail » et décerné 4 mentions dont mention « jury jeunes ».



Valeurs d'exemples

Le Conseil d'Administration de l'union régionale des CAUE a validé le principe de la réalisation d'un « panorama de l'architecture et de l'aménagement en région Auvergne Rhône-Alpes ». Le palmarès Valeurs d'exemples a été initié en 2009 par le CAUE du Puy-de-Dôme et cette année, il sera décliné à l'échelle des 11 CAUE de l'union régionale.

archi 20-21^{ème}

L'année 2017 a été l'occasion de compléter le site internet www.archi20-21.fr, par l'Eglise de Notre Dame du Perpétuel Secours, construction réalisée par l'agence Faye et Tournaire dans les quartiers nord de Clermont-Ferrand entre 1969 et 1973.

Parallèlement, le CAUE 63 a organisé plusieurs visites commentées pour des élèves ou étudiants de l'exposition installée dans le hall de la maison de l'Habitat.



Conception : MTA architectes, lauréat Valeurs d'exemples 2015





art et paysage

A l'initiative de la Région Auvergne Rhône-Alpes, le CAUE du Puy-de-Dôme travaille avec l'Union Régionale des CAUE sur la constitution d'un état de l'art des interventions d'art plastiques dans le paysage.

Le groupe de travail constitué de représentants des CAUE s'est accordé sur un cadrage des œuvres à répertorier, des créations contemporaines confrontées au paysage. L'intention d'une inscription de l'œuvre dans le territoire dans ses rapports au site, à son histoire, ainsi qu'à sa culture est primordiale.

Le CAUE du Puy-de-Dôme a notamment identifié le festival Horizons, présent depuis 11 ans dans le massif du Sancy. Cet événement estival est pour nous une traduction concrète de nos conseils et d'aide à la décision. En effet nous militons chaque jour pour une qualité architecturale et paysagère, et nous travaillons essentiellement à la cohérence des projets territoriaux tout en respectant les acteurs et la mémoire des lieux en proposant des réponses simples et contemporaines.



Duplication - François Tilly - Chastreix

trame verte & bleue

La réponse de l'UR des CAUE AuRA à un AMI national sur les Trames Vertes et Bleues urbaines et péri-urbaines, a été retenue fin 2016. Le projet proposait :

- d'étendre aux 4 départements auvergnats, la réalisation des fiches de « retours d'expérience » élaborées en Rhône-Alpes qui présentent des exemples remarquables d'actions
- de faire une fiche sur 5 « expérimentations » de territoires de Rhône-Alpes sur la prise en compte des TVB dans leurs documents d'urbanisme.

Chaque CAUE a fait remonter des exemples de son territoire. Dans le Puy-de-Dôme trois sujets ont été retenus pour faire l'objet d'une fiche en 4 pages accessibles sur internet : l'étude pilote de définition de la TVB de Billom Communauté, les « Petites Terres », les parcours « nature en ville » d'observation de la biodiversité en milieu artificialisé, organisés par le CAUE 63.

Un colloque organisé à l'Hôtel de Région à Lyon le 07 décembre 2017 a présenté ce travail. Les « Petites terres » du PNR Livradois-Forez y ont été exposées.





Antoine Desforges
Président



Michel Astier
Architecte directeur



Marie-France Marmy
Attachée de direction



Aurélie Chacornac
Secrétaire
Communication



Corinne Miquel
Secrétaire
Comptable



Thibault Racault
Urbaniste conseiller



Lionel Favier
Architecte conseiller



Dominique Désirée
Architecte conseiller



Jean Roques
Architecte conseiller



Stéphane David
Animateur du centre
de ressources



Philippe Robbe
Architecte conseiller



Christine Descoeur
Architecte conseiller



Diane Deboaisne
Architecte conseiller

6

6 REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

> nommés par le Conseil départemental 2015 et 2017

- . Monsieur DESFORGES Antoine, Conseiller départemental de Vic-le-Comte, Président du CAUE
- . Madame GIRON Dominique, Conseillère départementale Les Monts du Livradois, 1^{ère} VP du CAUE
- . Madame GLACE LE GARS Jocelyne, Conseillère départementale de Billom-St-Dier-Jauron, 2^{ème} VP du CAUE
- . Madame BOUQUET Jocelyne, Conseillère départementale Issoire, Trésorière du CAUE
- . Monsieur BALDY Damien, Conseiller départemental Clermont 4
- . Madame PRUNIER Valérie, Conseillère départementale Ambert

3

3 REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT (membres de droit)

- . Monsieur AUGER Jérôme, remplacé par DELUBAC Régis, Architecte des Bâtiments de France
- . Monsieur BOREL, remplacé par Madame DUPUY Manuelle, Directrice adjointe DDT, Secrétaire du CAUE
- . Monsieur TIQUET Philippe, Inspecteur d'Académie

4

4 REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES

> désignés par M. le Préfet avril 2015

- . Monsieur CÉLIQUA Rodolphe, pour M. Reyne Président Ordre régional des architectes Auvergne
- . Monsieur FERRI André, CAPEB, entrepreneur, Secrétaire adjoint du CAUE
- . Monsieur GENESTE Louis, entrepreneur, président honoraire FBTP, Membre du Bureau du CAUE
- . Monsieur PARCORET Georges, directeur développement Maitrise d'Ouvrage OPHIS

Conseil

d'

Conseil d'administration 2017

2

2 PERSONNES QUALIFIÉES

> désignées par M. le Préfet avril 2015

- . Monsieur KANDER Rachid, ex directeur de l'Agence d'Urbanisme Clermont Auvergne et directeur de la SPL Clermont Auvergne
- . Madame BARBIER Agnès, directrice de l'ENSACF (école architecture de Clermont-Fd)

6

6 MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

> le 20 mai 2015

- . Monsieur BUCHE Jean-Pierre, Vice-Président CC Mur-es-Allier, Maire de Pérignat/Allier
- . Monsieur BAZELLE Richard, Représentant de LOGIDÔME OPH Clermont Communauté
- . Monsieur LACHARD Jean-Luc, Président régional de l'Union des Maisons Françaises
- . Madame MAILLOT Catherine, Directrice de SOLIHA 63
- . Monsieur SEGAUD Jean-Claude, Président de OD-BTP (office du bâtiment et des TP 63)
- . Monsieur VAURIS Dominique, Maire de St Julien de Coppel, conseiller communautaire,

1

1 REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

- . Monsieur FAVIER Lionel

MEMBRES

MEMBRES DU BUREAU

> renouvellement à AG du 20 mai 2015

6

- . Monsieur DESFORGES Antoine, Conseiller départemental de Vic-le-Comte, Président du CAUE
- . Madame GIRON Dominique, Conseillère départementale Les Monts du Livradois, 1^{ère} VP du CAUE
- . Madame GLACE LE GARS Jocelyne, Conseillère départementale de Billom St-Dier-Jauron, 2^{ème} VP du CAUE
- . Madame BOUQUET Jocelyne, Conseillère départementale Issoire, Trésorière du CAUE
- . Madame DUPUY Manuelle, Directrice Adjointe Départemental des Territoires, Secrétaire du CAUE
- . Monsieur FERRI André, entrepreneur, CAPEB, Secrétaire adjoint du CAUE
- . Monsieur GENESTE Louis, président honoraire, FBTP, Membre du Bureau du CAUE

1